



Programme de Développement Rural Breton FEADER

2014-2022

Rapport annuel de mise en œuvre au 31/12/2024

Projet validé au Comité de suivi

Consultation écrite du

24 juin au 1 juillet 2025

Pour chaque programme européen placé sous sa responsabilité, l'Autorité de gestion est tenue d'adresser chaque année à la Commission européenne un rapport de mise en œuvre dont le contenu est fixé réglementairement, et arrêté au 31 décembre de l'année précédente. Ce rapport doit être préalablement soumis au Comité de suivi.

Le présent rapport couvre la mise en œuvre du Programme de Développement Rural de 2014 à 2024 et prend également en considération les paiements du Plan de relance.

Il est accompagné d'un résumé à l'attention des citoyens.



The European Agricultural Fund for Rural Development:
Europe investing in rural areas



Rapport annuel de mise en œuvre

France - Rural Development Programme (Regional) - Bretagne

Rapport annuel de mise en œuvre	
Période	01/01/2024 - 31/12/2024
Version	2024.1
Statut	Accepté par la CE - European Commission le 26/08/2025
Référence nationale	
Date d'approbation par le comité de suivi	01/07/2025
Version du programme en vigueur	
CCI	2014FR06RDRP053
Type de programme	Programme de développement rural
Pays	France
Région	Bretagne
Période de programmation	2014 - 2022
Version	12.1
Numéro de la décision	C(2024)9266
Date de la décision	18/12/2024
Autorité de gestion	Région Bretagne
Organisme de coordination	Mission de coordination des organismes payeurs des fonds agricoles (MCFA)

Table des matières

1. INFORMATIONS CLÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET SES PRIORITÉS.....	4
1.a) Données financières	4
1.b) Indicateurs communs et spécifiques au programme et valeurs cibles chiffrées	4
1.b1) Tableau récapitulatif	4
1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b) par domaine prioritaire	17
1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F	39
1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif]	40
1.f) Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	40
1.g) Taux de change utilisé pour la conversion dans le RAMO (pays hors zone euro).....	42
2. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ÉVALUATION	43
2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.	43
2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).	43
2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).	44
2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.....	45
2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.	46
2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).....	46
2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).	47
3. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME AINSI QUE LES MESURES PRISES.....	48
3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme	48
3.b) Mécanismes de mise en œuvre de qualité et efficaces	49
4. MESURES PRISES POUR METTRE EN ŒUVRE LE SOUTIEN TECHNIQUE ET LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ DU PROGRAMME.....	51
4.a) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN et la mise en œuvre de son plan d'action	51
4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau).....	51
4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action	52
4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission]	57

5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	60
6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES	61
7. ÉVALUATION DES INFORMATIONS ET DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME	62
8. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS VISANT À PRENDRE EN COMPTE LES PRINCIPES ÉNONCÉS AUX ARTICLES 5,7 ET 8 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013.....	63
9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION.....	65
10. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS [ARTICLE 46 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	66
11. TABLEAUX D'ENCODAGE DES INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME ET VALEURS CIBLES CHIFFRÉES	67
Annexe II	68
Documents	80
11. TABLEAUX DÉTAILLÉS D'ENCODAGE DES INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME ET VALEURS CIBLES CHIFFRÉES.....	81
11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire – DONNÉES ANNUELLES	81
11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire	86
11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES	130
11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs	154
11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES.....	158
11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance	159
11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme.....	163
12. LÉGENDE	166

1. INFORMATIONS CLÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET SES PRIORITÉS

1.a) Données financières

Voir les documents joints

1.b) Indicateurs communs et spécifiques au programme et valeurs cibles chiffrées

1.b1) Tableau récapitulatif

Domaine prioritaire 1A						
Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)	2014-2024			0,55	92,02	0,60
	2014-2023			0,54	90,35	
	2014-2022			0,49	81,98	
	2014-2021			0,36	60,23	
	2014-2020			0,34	56,89	
	2014-2019			0,18	30,12	
	2014-2018			0,05	8,37	
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					

Domaine prioritaire 1B						
Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)	2014-2024					34,00
	2014-2023					
	2014-2022					
	2014-2021					
	2014-2020					
	2014-2019					
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					

Domaine prioritaire 2A							
Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		2014-2024	27,87	128,96	26,80	124,01	21,61
		2014-2023	28,08	129,93	27,57	127,57	
		2014-2022	26,10	120,77	21,70	100,41	
		2014-2021	19,32	89,40	20,45	94,63	
		2014-2020	17,77	82,23	17,52	81,07	
		2014-2019	16,81	77,78	13,25	61,31	
		2014-2018	16,43	76,03	10,11	46,78	
		2014-2017	12,82	59,32	6,00	27,76	
		2014-2016	8,91	41,23	1,09	5,04	
		2014-2015	0,66	3,05	0,66	3,05	
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	248 217 358,39	99,65	231 806 475,42	93,06	249 084 085,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	4 897 539,63	95,33	4 660 507,11	90,71	5 137 533,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	253 114 898,02	99,56	236 466 982,53	93,02	254 221 618,00

Domaine prioritaire 2B							
Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		2014-2024	15,51	121,33	13,14	102,79	12,78
		2014-2023	15,51	121,33	12,24	95,75	
		2014-2022	14,70	114,99	11,21	87,69	
		2014-2021	13,31	104,12	9,61	75,17	
		2014-2020	11,86	92,77	8,33	65,16	
		2014-2019	10,60	82,92	7,05	55,15	
		2014-2018	9,29	72,67	5,53	43,26	
		2014-2017	7,94	62,11	4,07	31,84	
		2014-2016	6,62	51,78	1,34	10,48	
		2014-2015	1,12	8,76	1,12	8,76	
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	344 017,80	100,00	0,00	0,00	344 019,00
M06	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	88 456 437,20	106,04	75 374 344,48	90,36	83 420 181,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	88 800 455,00	106,01	75 374 344,48	89,98	83 764 200,00

Domaine prioritaire 3A							
Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		2014-2024					0,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
Nombre d'entreprises IAA soutenues (nombre d'entreprises)		2014-2024			103,00	74,64	138,00
		2014-2023			97,00	70,29	
		2014-2022			86,00	62,32	
		2014-2021			76,00	55,07	
		2014-2020			74,00	53,62	
		2014-2019			48,00	34,78	
		2014-2018			28,00	20,29	
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	103 187 858,16	128,02	72 280 701,56	89,67	80 603 432,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	50 848 560,55	115,80	34 538 823,59	78,66	43 910 266,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	154 036 418,71	123,71	106 819 525,15	85,79	124 513 698,00

Priorité P4						
Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)	2014-2024					0,00
	2014-2023					
	2014-2022					
	2014-2021					
	2014-2020					
	2014-2019					
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
T11: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)	2014-2024					0,00
	2014-2023					
	2014-2022					
	2014-2021					
	2014-2020					
	2014-2019					
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)	2014-2024					0,00
	2014-2023					
	2014-2022					
	2014-2021					
	2014-2020					

	2014-2019					
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)	2014-2024					0,00
	2014-2023					
	2014-2022					
	2014-2021					
	2014-2020					
	2014-2019					
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)	2014-2024			14,58	105,60	13,81
	2014-2023			14,58	105,60	
	2014-2022			14,58	105,60	
	2014-2021			14,58	105,60	
	2014-2020			14,58	105,60	
	2014-2019			14,56	105,46	
	2014-2018			12,91	93,51	
	2014-2017			6,58	47,66	
	2014-2016			0,69	5,00	
	2014-2015			0,69	5,00	
T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)	2014-2024			2,81	81,41	3,45
	2014-2023			2,80	81,12	

	2014-2022			2,80	81,12	
	2014-2021			2,80	81,12	
	2014-2020			2,80	81,12	
	2014-2019			2,74	79,38	
	2014-2018			1,92	55,63	
	2014-2017			6,60	191,22	
	2014-2016			0,38	11,01	
	2014-2015			0,38	11,01	
Nombre d'opérations Natura 2000 en forêt (Opérations)	2014-2024					18,00
	2014-2023					
	2014-2022					
	2014-2021					
	2014-2020					
	2014-2019					
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
Surface forestière concernée par les contrats Natura 2000 forestiers (Hectares)	2014-2024			0,42	2,10	20,00
	2014-2023			0,42	2,10	
	2014-2022			0,42	2,10	
	2014-2021					
	2014-2020					
	2014-2019					
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					

		2014-2015					
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	20 434 694,45	94,56	8 623 368,05	39,90	21 610 953,00
M07	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	30 247 645,21	107,07	23 683 232,40	83,83	28 251 159,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	436 510,64	57,84	403 943,53	53,52	754 717,00
M10	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	428 624 108,21	173,86	229 243 954,66	92,99	246 527 371,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	69 931 767,44	119,79	52 664 783,00	90,21	58 378 460,00
M13	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	1 928 212,97	130,41	1 363 912,99	92,24	1 478 589,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	551 602 938,92	154,51	315 983 194,63	88,51	357 001 249,00

Domaine prioritaire 5B							
Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
T15: total des investissements (€) dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		2014-2024	111 913 709,18	130,79	69 350 655,39	81,05	85 567 500,00
		2014-2023	103 734 467,52	121,23	53 303 532,57	62,29	
		2014-2022	72 273 790,05	84,46	39 410 438,48	46,06	
		2014-2021	56 181 433,27	65,66	35 751 213,91	41,78	
		2014-2020	42 950 375,95	50,19	22 406 732,64	26,19	
		2014-2019	38 236 742,35	44,69	17 492 481,45	20,44	
		2014-2018	28 756 488,08	33,61	13 284 221,15	15,52	
		2014-2017	16 864 754,30	19,71	6 299 210,65	7,36	
		2014-2016	6 136 655,29	7,17			
		2014-2015	5 125 519,38	5,99			
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	32 316 401,66	94,42	27 500 005,49	80,35	34 227 000,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	32 316 401,66	94,42	27 500 005,49	80,35	34 227 000,00

Domaine prioritaire 5C							
Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
T16: total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		2014-2024	4 943 436,08	105,13	4 115 532,15	87,52	4 702 321,00
		2014-2023	4 615 837,69	98,16	3 785 795,31	80,51	
		2014-2022	4 615 837,69	98,16	3 449 556,11	73,36	
		2014-2021	4 032 129,52	85,75	3 020 917,97	64,24	
		2014-2020	3 736 965,92	79,47	2 539 754,94	54,01	
		2014-2019	3 661 810,27	77,87	1 693 639,74	36,02	
		2014-2018	3 128 574,03	66,53	1 131 923,72	24,07	
		2014-2017	2 888 716,78	61,43	684 176,85	14,55	
		2014-2016	1 654 996,74	35,20	82 698,20	1,76	
		2014-2015	419 466,75	8,92			
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	1 865 059,50	89,86	1 565 363,39	75,42	2 075 472,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	432 185,18	101,80	296 974,82	69,95	424 528,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	372 238,23	99,26	372 238,23	99,26	375 000,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	2 669 482,91	92,85	2 234 576,44	77,72	2 875 000,00

Domaine prioritaire 5E							
Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		2014-2024			0,02	67,89	0,03
		2014-2023			0,02	67,89	
		2014-2022			0,02	67,89	
		2014-2021			0,02	67,89	
		2014-2020			0,02	67,89	
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
Nombre d'Ha boisés (Ha)		2014-2024					2 780,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	1 271 436,52	87,97	1 203 387,34	83,26	1 445 333,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	1 271 436,52	87,97	1 203 387,34	83,26	1 445 333,00

Domaine prioritaire 6B						
Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	2014-2024			257,35	223,78	115,00
	2014-2023			243,69	211,90	
	2014-2022			188,08	163,55	
	2014-2021			183,23	159,33	
	2014-2020			152,62	132,71	
	2014-2019			57,33	49,85	
	2014-2018			7,00	6,09	
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)	2014-2024					0,00
	2014-2023					
	2014-2022					
	2014-2021					
	2014-2020					
	2014-2019					
	2014-2018			64,00		
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)	2014-2024			64,00	100,00	64,00
	2014-2023			64,00	100,00	
	2014-2022			64,00	100,00	
	2014-2021			64,00	100,00	
	2014-2020			64,00	100,00	

		2014-2019			64,00	100,00	
		2014-2018			64,00	100,00	
		2014-2017			64,00	100,00	
		2014-2016			64,00	100,00	
		2014-2015			26,15	40,86	
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M19	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	71 494 679,85	147,56	48 911 500,27	100,95	48 450 224,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	71 494 679,85	147,56	48 911 500,27	100,95	48 450 224,00

1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b) par domaine prioritaire

A. Bilan général de l'avancement du programme

Le Programme de Développement Rural breton 2014-2022 (PDRB), doté initialement d'un montant total FEADER de 370 697 711 €, s'est vu attribuer en 2021 une enveloppe financière complémentaire d'environ 160 M€ permettant de couvrir une phase de transition de 2 années supplémentaires dans l'attente du déploiement de la nouvelle PAC à compter de 2023. Au total, le montant FEADER pour la Bretagne sur la période 2014-2022 atteint donc dorénavant 530 725 111 € dont 51 357 500 € de crédits provenant du budget spécifique mis en place au niveau européen pour soutenir la relance face aux crises provoquées par la Covid-19 (crédits EURI).

Le PDRB s'articule autour de 5 besoins stratégiques, concourant aux domaines prioritaires retenus par l'Union, selon la répartition financière suivante, sur la base de la maquette révisée en 2024 (hors enveloppe d'assistance technique - 10,2 M€) :

1. *Relever le défi du renouvellement des générations (DP 2B) : 66,7 M€*
2. *Moderniser les outils de production agricole, agroalimentaire et forestiers, renforcer l'autonomie des filières de production (DP 2A / 3A / 5B / 5C) : 194,8 M€*
3. *Promouvoir une agronomie et une biodiversité des sols et milieux au service de la performance environnementale des exploitations (Priorité 4 / DP 3A / 5C / 5E) : 220,5 M€*
4. *Développer les territoires ruraux (DP 6B) : 34,1 M€*
5. *Renforcer l'innovation, la formation et la diffusion (DP 2A / 5C) : 4,4 M€*

Ces 5 besoins stratégiques sont mis en œuvre sur le plan opérationnel à travers 9 mesures déclinées en Types d'opérations. Le détail de l'avancement de chacun des dispositifs par domaine prioritaire est précisé au point B.

1. Une année 2024 d'optimisation de l'engagement des dernières enveloppes et de pleine mise en œuvre des paiements

Amorcée en 2023, la trajectoire de mise en œuvre du Programme de Développement Rural pour la Bretagne a été marquée en 2024 par une forte baisse des engagements sur de nouveaux dossiers, d'une part, et une accélération des paiements d'autre part. Ces dynamiques s'inscrivent pleinement en cohérence avec le calendrier général de mise en œuvre de la programmation 2014-2022 qui a entamé depuis l'année dernière sa phase de clôture progressive; elle est aussi liée au fort taux d'engagement qui était constaté fin 2023 puisque plus de 98% de l'enveloppe totale en gestion avait d'ores et déjà été programmée, ne laissant que très peu de marge de manoeuvre pour accompagner de nouveaux projets.

Néanmoins, une petite programmation s'est poursuivie tout au long de l'année, en particulier sur les dispositifs Leader et l'agriculture biologique, portant **l'avancement total de la programmation au 31 décembre 2024 à 533 M€ soit 100,4 % des crédits FEADER (+ 12 M€ par rapport à fin 2023)**. Cet engagement supérieur au montant de la maquette FEADER est volontaire, permettant d'anticiper les sous-réalisations financières de certains projets, ou bien d'éventuels abandons, et ainsi, d'optimiser la pleine consommation de l'ensemble des crédits européens sur le territoire. En nombre de projets, ce sont ainsi 3

140 nouvelles aides qui ont pu être attribuées sur l'année 2024, portant le total à 49 014 opérations soutenues depuis le début de la programmation. Ces chiffres s'appuient, comme dans les précédents RAMO, sur les décisions de programmation prises par l'Autorité de gestion à l'issue des Comités de sélection ; ils permettent ainsi de refléter la réalité de la dynamique d'avancement, compte-tenu des délais nécessaires à la finalisation des engagements. Si l'on considère les seuls chiffres d'engagement, le montant total s'élève à 524,3 M€ en FEADER, soit 98,8% de la maquette fin 2024. Ces taux d'avancement maintiennent toujours la Bretagne en bonne position au niveau national, se situant au delà de la moyenne nationale : moyenne nationale en engagement 97,2% - Bretagne: 98,8 %; moyenne nationale en paiement 80,5% - Bretagne: 88%.

Cette forte programmation reste toujours principalement répartie sur les dispositifs suivants, dans des proportions similaires aux années précédentes et qui reflètent les priorités d'intervention qui avait été définies au démarrage de la période de programmation :

- les **mesures en faveur de la compétitivité des exploitations agricoles et des industries agro-alimentaires : 211,7 M€** (39,7 % de la programmation), dont 157,4 M€ au titre du Plan de Compétitivité des exploitations agricoles, 39,6 M€ pour les IAA, et 14,7 M€ pour le programme Breizh Bocage
- les **mesures en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs : 70,5 M€** (13,2 % de la programmation)
- les **mesures agri-environnementales et climatiques : 130,8 M€** (24,5 % de la programmation)
- les **mesures en faveur de l'agriculture biologique : 59,6 M€** (11,2 % de la programmation)

Concernant les **paiements FEADER**, le traitement des demandes a été fluide. Le montant total de paiements FEADER réalisé atteint ainsi, **au 31 décembre 2024, 469,2 M€, soit 89,5% des montant engagés** (81,5% en 2023) **et 88,4% du montant total du programme** (78,7% en 2022) ; cela représente une **hausse de 51,4 M€ en un an**. Ce volume est inférieur à ceux constatés ces deux dernières années, mais s'explique notamment par le transfert de certaines mesures sur la nouvelle programmation (mesures surfaciques en particulier, mais aussi nouvelles Dotations aux Jeunes agriculteurs); certains dispositifs avaient également clôturé, ou quasi-clôturé leurs paiements dès 2023. Cette situation a ainsi permis d'envisager de nouveau sereinement l'objectif minimal de seuil de dégagement d'office pour fin 2024, que ce soit sur l'enveloppe initiale du programme, ou l'enveloppe spécifique à la relance; ce seuil a en effet été atteint rapidement en cours d'année, et l'avancement des paiements à date maintient toujours des perspectives favorables pour la dernière année de mise en oeuvre.

Le FEADER reste ainsi un levier important pour le développement de la Bretagne : **tout financement public confondu, le Programme de Développement Rural porte un engagement de crédits pour le territoire régional s'élevant dorénavant à plus de 967 M€ (dépense publique programmée).**

2. Une forte mobilisation de l'enveloppe spécifique à la relance

L'enveloppe financière complémentaire obtenue pour la période de transition se répartit en 2 sous-enveloppes : l'une issue des budgets FEADER classique, l'autre spécifique aux ressources complémentaires déployées par l'Union européenne au titre de la relance post-Covid. L'un des enjeux particuliers de cette période de transition était donc de mobiliser l'ensemble des ressources, et notamment cette enveloppe relance qui a été attribuée en soutien à la reprise de l'activité et à la transition dans un contexte de forte crise. Ce sujet de la transition a été pleinement intégré dans les choix réalisés par

l'Autorité de gestion et le partenariat dans l'utilisation de cette enveloppe, avec un réabondement important des MAEC et des enveloppes de soutien à l'agriculture biologique notamment.

Cette **enveloppe relance, d'un montant total de 51,4 M€ pour la Bretagne**, a été répartie sur 3 dispositifs spécifiques (montants ajustés dans la V12 du PDR):

- les investissements dans les exploitations agricoles (TO 411 relance), à hauteur de 28,2 M€,
- les mesures agri-environnementales et climatiques (TO 10.1 relance), à hauteur de 8,5 M€,
- le soutien au maintien en agriculture biologique, à hauteur de 12,6 M€,

complétés d'une enveloppe d'assistance technique (1,8 M€).

Déjà très fortement engagée dès fin 2023 (91%), l'enveloppe relance est dorénavant **intégralement programmée**, tout comme l'enveloppe FEADER globale. Les **paiements** sont réalisés à hauteur de **47,5 M€** (92,4% de la maquette, soit près de 30 points supplémentaires en un an). La Bretagne est ainsi la région la plus avancée en termes de consommation de cette enveloppe spécifique, qui soutient au total **8 988 opérations**, dont près de 6 600 au titre du maintien en agriculture biologique que la Bretagne a choisi spécifiquement de continuer à soutenir en 2024 en utilisant les derniers crédits disponibles sur cette enveloppe.

3. Un nouvel ajustement de la maquette du PDR pour optimiser les enveloppes aux besoins finaux de financement sur les dispositifs

La maquette du PDRB a de nouveau fait l'objet d'une révision financière en 2024. Comme en 2023, compte-tenu des faibles montants restant encore disponibles, cette révision visait à optimiser au maximum la répartition des enveloppes financières entre les dispositifs, pour tenir compte des dynamiques d'engagement et de paiements constatées et des projections de clôture sur les dispositifs encore actifs. Les marges de manoeuvre étant très étroites, ce pilotage fin est nécessaire et efficace pour optimiser la consommation finale de l'enveloppe du FEADER en faveur de l'agriculture et du développement rural en Bretagne.

Ce remaquetage financier s'est ainsi traduit par :

- des baisses d'enveloppes sur les dispositifs ne faisant plus l'objet de nouveaux appels à projets ou bien ayant clôturé l'ensemble de leurs paiements, permettant de connaître précisément les besoins financiers finaux ; les enveloppes prévues pour ces dispositifs ont donc été ajustées aux montants réellement nécessaires, en tenant compte des réalisations partielles ou abandons de projets déjà identifiés ; cela a concerné les dispositifs 4.1.1 (modernisation des exploitations agricoles), 4.2.1 (soutien aux industries agro-alimentaires), 6.1.1 (Dotation Jeune Agriculteur), une grande partie des dispositifs de la mesure 7 (Natura 2000, Breizh Bocage, réserves naturelles) et de la mesure 16 (Partenariat européen pour l'Innovation, stratégies locales de développement de lilière forêt-bois)
- des réaffectations vers les dispositifs en besoin de financement au regard des derniers dossiers en cours d'instruction: ceci a concerné en premier lieu la mesure 11 en faveur de l'agriculture biologique (conversion et maintien) que la Région Bretagne a privilégié afin de poursuivre le soutien au maintien sur l'année 2024, ainsi que les types d'opérations 4.1.2 (investissements agricoles pour les économies

d'énergies et la limitation des gaz à effet de serre), 4.2.2 (transformation, commercialisation à la ferme) pour la mesure 4, et la mesure 19 Leader.

De légers ajustements ont également été faits dans la répartition des enveloppes entre le FEADER socle et le FEADER relance, dans un même objectif d'optimisation. Au total, cette révision de maquette a réajusté l'affectation d'un volume de crédits d'environ 9 M€, soit moins de 2% de la maquette totale du programme.

Sur la base d'un avis positif des membres du Comité de suivi en octobre 2024, la demande de révision a été adoptée par la Commission européenne en décembre 2024.

B – Détail de l'avancement par Domaine prioritaire

Le PDRB contribue à titre principal à 8 Priorités/Domaines prioritaires, dont l'avancement est détaillé ci-dessous.

1 - Domaine prioritaire 2A - améliorer les résultats économiques de toutes les exploitations agricoles et faciliter la restructuration et la modernisation des exploitations agricoles, notamment en vue d'accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché ainsi que la diversification agricole

Contribuent à ce Domaine Prioritaire le dispositif de soutien à la performance et à la durabilité des exploitations agricoles (TO 411) et le déploiement du Partenariat européen pour l'Innovation (TO 16.1.1).

Fin 2020, l'enveloppe de ces 2 dispositifs était définitivement programmée. Grâce à l'enveloppe complémentaire de transition, la programmation a pu être relancée sur le dispositif 411 à partir de 2021 (cf détails ci-dessous) jusqu'à fin 2023 ; le dispositif du Partenariat Européen pour l'Innovation n'a quant à lui pas été rouvert, compte-tenu à la fois des délais nécessaires à la mise en oeuvre de projets dans ce cadre (projets partenariaux pluriannuels), mais également face à la complexité de gestion inhérente à la typologie d'opérations et de dépenses concernées au regard des règles européennes.

Concernant les paiements, l'avancement annuel sur le TO 411 a maintenu la très forte dynamique constatée en 2023, avec une augmentation annuelle de 15 M€ supplémentaire de FEADER versé aux agriculteurs. Ceci a porté le montant total de paiements sur ce type d'opérations à 117 M€, soit 94% des dossiers engagés et 92,5% de la maquette (+15 points par rapport à 2023). Les paiements sur le TO 16.1.1 n'ont que très faiblement évolué, la quasi-totalité des dossiers étant déjà traités fin 2023.

Le Soutien aux investissements d'amélioration de la performance globale et la durabilité des exploitations agricoles s'était déployé à travers un dernier appel à projets mené en 2023 et qui avait permis la sélection de 900 projets supplémentaires, pour un volume FEADER complémentaire de 27 M€. Ce dispositif a basculé en 2024 sur la nouvelle programmation 2023-2027. Aucune nouvelle programmation de crédits n'a donc eu lieu depuis le RAMO antérieur. L'année 2024 s'étant concentrée sur les dernières contractualisations avec les porteurs de projets sélectionnés en 2023 et les paiements.

Le descriptif plus détaillé de la mise en oeuvre de ce type d'opérations reste donc quasi identique à celui transmis dans le RAMO précédent. Au total, 130 M€ de FEADER ont été programmés sur ce type

d'opérations depuis 2014 ; ceci correspond à un volume total d'aide publique de 267,1 M€. Ce dispositif phare du PDR accompagne ainsi 9 894 projets d'investissement sur le territoire, positionnant le PDR breton dans les tous premiers au niveau national en termes d'accompagnement de la modernisation des exploitations, que ce soit en nombre de dossiers ou en volume financier. Les filières les plus représentées sur le TO 411 depuis le début de la programmation n'ont pas beaucoup évolué, avec une prédominance de la filière bovins-lait, puis porcs et volailles, en cohérence avec les caractéristiques de l'agriculture bretonne. Le montant moyen d'accompagnement par dossier se situe à 26 995 € en dépense publique totale.

Initialement décliné en 3 sous-dispositifs, la mise en oeuvre du « T.O. 411 » s'est rapidement concentrée sur les 2 premiers volets qui présentent chacun des dynamiques d'avancement spécifiques :

« 411 a – investissements en matériels agricoles ou agri-environnementaux, tractés ou automoteurs, de production, de culture, de récolte, ou de gestion de la biodiversité des espaces remarquables et des bords des champs »

Ce volet accompagne spécifiquement l'acquisition de matériels permettant en particulier la valorisation des systèmes herbagers, la préservation de la biodiversité, la limitation des intrants en fertilisation, la substitution d'intrants phytosanitaires par le désherbage mécanique, le développement de l'agriculture de précision et de conservation des sols, ou bien encore le développement de productions végétales spécialisées et le matériel innovant. Les bénéficiaires de ces soutiens sont des exploitations orientées sur de l'élevage de ruminants, et pour 50% d'entre elles engagées en Bio et/ou en MAEC système herbager. Il représente environ 22% des projets sélectionnés dans le cadre de ce type d'opérations.

« 411 b – modernisation des bâtiments et équipements associés des exploitations agricoles »

Ce volet est le plus important de la sous-mesures 4.1, avec environ 60% des dossiers sélectionnés. Il accompagne la modernisation des exploitations agricoles de manière transversale: modernisation des moyens de production, investissements visant à accroître la qualité ou la valeur ajoutée des produits, à consolider, adapter, réorienter, voire diversifier les productions, ou bien à améliorer les conditions de travail, ou bien encore à augmenter l'autonomie des exploitations au niveau alimentaire ou par la diminution des intrants. La répartition par filière est marquée par une prédominance des filières ruminants, puis porcs (9%), volailles (5%), productions végétales (3%) et œufs (3%).

« 411 c – réalisation de bâtiments innovants, exemplaires ou démonstratifs en matière de performance énergétique et/ou environnementales »

Initié en 2015, ce sous-volet n'a plus été mobilisé sur la suite de la programmation, ce dispositif n'ayant pas trouvé sa pertinence par rapport aux besoins des porteurs de projets sur la période.

Pour ce qui concerne le **Partenariat européen pour l'Innovation**, la programmation a été clôturée dès 2018, à l'issue des appels à projets de début de période. Le nombre de projets s'élève à 6 et n'évoluera donc plus jusqu'à la fin du programme. Ces 6 projets réunissent 60 partenaires (54 dossiers avec paiements au 31/12/2024) autour de 5 thématiques : l'autonomie protéique des exploitations (PROGAILIVE et 4AGEPROD), la biodiversité dans les exploitations (Agriculture et biodiversité), la valeur agronomique des sols littoraux (UTILBIOMAS), la gestion des maladies dans la production d'échalotes (VIGISPORES) et la sylviculture durable (SYLVICONNECT).

Ces projets sont clôturés depuis plusieurs années. Les résultats déjà présentés dans les RAMO précédents, sont toutefois conservés dans le présent RAMO à titre d'information.

Les deux projets relatifs à l'autonomie protéique des exploitations, Prograilive et 4ageprod, ont tenu leurs colloques de clôture en 2020, permettant de partager et diffuser les résultats des études et expérimentations conduites, tel que présenté dans le RAMO précédent. Le projet Vigisporos se termine également ; il a permis d'analyser, via des capteurs positionnés dans des cultures d'échalote, la présence de spores de botrytis ou de mildiou "en temps réel" dans l'air, offrant ainsi un outil d'aide à la décision pour savoir quand déclencher la protection du feuillage. Les résultats obtenus ont été particulièrement intéressants pour le mildiou.

Autre exemple, le projet Sylviconnect impliquant Abibois, Bretagne Développement Innovation et le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) Bretagne-Pays de Loire dans une démarche d'accompagnement de l'innovation en sylviculture. Ce projet est parti du constat que la filière forêt-bois en Bretagne avait concentré ses travaux sur ses 3 marchés principaux (construction, emballage, bois énergie), sur la transformation du bois (scieries) et sur la pérennité de la ressource (programme Breizh Forêt Bois); en complément, il était donc nécessaire de mener une action structurante au niveau de l'exploitation forestière et des travaux en forêt, maillon indispensable dont les métiers sont peu attractifs et dont l'action est parfois mal vue du grand public. Le projet a ainsi permis d'accompagner cette action, à travers une enquête de besoins, la mise en place d'outils d'accompagnement, de formations, l'expérimentation d'actions pilotes de gestion forestière et la réalisation d'une cartographie de la filière.

Dernier exemple, le projet Utilbiomas - Utilisation de Techniques Innovantes en Littoral Breton par Intégration Optimale des Matières Amendant le Sol - dont le rapport d'activités est à retrouver ici: https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2020/12/UTILBIOMAS_RAPPORT.pdf. Parti de 1ers résultats expérimentaux très localisés menés par le Parc naturel régional du Golfe de Morbihan jusqu'à 2016, le projet a permis d'élargir le périmètre des actions et de tester des solutions complémentaires pour répondre à l'affaiblissement agronomique des sols littoraux constatés sur ce territoire. Faiblesse pouvant trouver son origine par l'emploi unique d'intrants minéraux, tout apport de matière organique d'origine animale étant interdit dans la bande des 500 mètres du littoral en amont des zones conchylicoles, entraînant des sols tassés et non filtrants. Les tests antérieurs avaient été effectués en apportant uniquement du BRF (Bois Raméal Fragmenté) au sol; le projet a permis d'élargir la réflexion à d'autres sources, notamment les déchets végétaux locaux, les cendres issues des chaufferies bois, ou bien encore la valorisation des dérivés de digestats issus d'unités de méthanisation. Le financement du PEI a permis d'enclencher cette dynamique plus large et d'asseoir de 1ers résultats, tant en matière d'études du sol que d'analyse des sources au niveau local, dans un objectif d'économie circulaire.

2 - Domaine prioritaire 2B : faciliter l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés dans le secteur de l'agriculture, et en particulier le renouvellement des générations

Ce Domaine Prioritaire est principalement soutenu par les mesures d'accompagnement de l'installation, à travers l'aide à l'installation des Jeunes Agriculteurs, d'une part, et les Prêts Bonifiés d'autre part. L'enjeu de renouvellement des exploitations agricoles en Bretagne est extrêmement fort, avec un constat aujourd'hui d'une seule installation pour 3 départs. La Région a donc lancé en octobre 2021 les "Etats généraux de l'installation-transmission en Bretagne", une démarche de concertation régionale qui s'est clôturée en 2022 et a permis l'adoption d'une nouvelle Stratégie régionale pour l'installation-transmission en agriculture, autour de 6 orientations:

- améliorer la transmissibilité des exploitations agricoles bretonnes, par la mise en place de guichets territoriaux et la création d'un dispositif d'accompagnement spécifique;
- accompagner les projets d'installation, par le renforcement des dispositifs de soutien et l'encouragement à la transition agroécologique;
- préserver, restructurer et orienter l'usage du foncier agricole, par l'intégration du principe de Zéro Artificialisation Nette, la réforme du partenariat avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), la création d'un observatoire foncier agricole régional et d'une foncière agricole pour restructurer et préserver le foncier, le développement de nouveaux partenariats sur le foncier agricole;
- attirer et former aux métiers de l'agriculture, par la mise en synergie des différentes initiatives régionales en matière d'attractivité du secteur et de ses métiers, le développement de ressources pour une meilleure connaissance des métiers et des formations, la création d'un nouveau dispositif "classe à la ferme", l'élargissement de la participation des métiers de la filière agricole à la "compétition des métiers", la co-construction d'une stratégie de formation avec les établissements d'enseignement agricole et la proposition de nouveaux parcours de formation intégrant plus de pratique;
- territorialiser l'installation-transmission en s'appuyant sur les intercommunalités, par l'intégration d'un volet agricole spécifique dans les conventions EPCI/Région, la proposition d'un pack installation commun, la constitution d'un réseau agricole et alimentaire des EPCI;
- développer une stratégie de communication régionale en faveur de l'installation-transmission, que ce soit sur les métiers et auprès des futurs transmetteurs.

L'objectif est d'atteindre en 2028 une moyenne de 1000 installations par an, contre 500 constatées ces dernières années; le FEADER a une part importante à jouer dans la mise en oeuvre de ce Plan, démarré dans le cadre de la programmation 14-22 mais qui trouvera son plein soutien avec le nouveau PSN lancé en 2023.

Pour ce qui concerne le PDRB 2014-2022, comme sur les autres priorités du programme, l'enveloppe supplémentaire obtenue pour la phase de transition a permis de poursuivre le soutien en matière de Dotation Jeune Agriculteur qui arrivait au bout de ses capacités financières fin 2020. Le rythme d'installation avait ainsi retrouvé en 2021 un niveau similaire à celui constaté avant Covid, à hauteur d'environ 500 installations par an, niveau confirmé en 2022. Ce dispositif a toutefois été transféré mi-2023 sur le FEADER de la période 2023-2027, dans le cadre du nouveau PSN.

Au total, le dispositif de **soutien à l'installation des jeunes agriculteurs** avait accompagné, fin 2023, 4 424 installations, avec un montant total de 69,8 M€ de FEADER programmé, soit 106% de l'enveloppe révisée en 2024. Ceci correspond à un montant total d'aide publique de 87,3 M€ engagés depuis 2014 pour l'installation des jeunes agriculteurs bretons. Ces volumes n'ont pas évolué en 2024, les nouvelles aides aux jeunes agriculteurs ayant été engagées sur le FEADER 23-27. Les paiements ont par contre continué à progresser et atteignent, fin 2024, 59,5 M€ (+6 M€, dynamique en hausse par rapport à l'année 2023), soit 90% de la maquette.

Sur la période 14-22, ce sont en moyenne 463 installations par an qui ont pu être accompagnées par le PDRB, avec une évolution progressive des montants de DJA attribués, passant de 15 000 € en moyenne en 2014 à 22 000 € en 2023, à la faveur d'une évolution du dispositif en parallèle de l'arrêt des prêts bonifiés en 2017.

En termes de secteurs, au total sur l'ensemble de la programmation, 44 % des installations accompagnées par la DJA se sont faites en bovins-lait, 6 % en production porcine, 6 % également pour l'aviculture,

et 19 % en maraîchage/vergers/horticulture. Les autres installations concernent pour 4 % les autres filières d'élevage (ovins, équins, caprins...), pour 9 % les légumes plein champ et cultures, pour 4 % les bovins-viande, pour 7 % des projets mixtes.

La période de programmation a été marquée par une évolution progressive du profil des bénéficiaires: hausse de l'âge moyen d'installation (autour de 30 ans), de la part des femmes (autour de 30%) et baisse de la SAU moyenne (autour de 75 ha). La part d'installation en agriculture biologique a également poursuivi sa croissance, cette tendance étant constatée depuis une dizaine d'années (autour de 40% des installations sur les dernières années). De même, la part d'installés non issus du milieu agricole, tout comme celle des installations en vente directe s'est aussi accrue (entre 30 et 40% selon les années).

Concernant les **prêts bonifiés**, pour mémoire, il avait été décidé en 2017 la clôture de ce dispositif pour l'ensemble du territoire français. Une enveloppe financière a toutefois été maintenue sur le dispositif pour honorer les droits ouverts jusqu'à fermeture. Depuis fin 2021, elle est programmée à hauteur de 723 k€, pour un peu moins de 1 000 bénéficiaires, chiffres qui sont dorénavant stabilisés.

En complément des types d'opérations de la mesure 6, le domaine prioritaire 2B est également alimenté par la contribution du dispositif de **soutien à l'aménagement foncier** (TO 432); celui-ci a été rendu opérationnel tardivement en cours de programmation, compte-tenu des procédures à mettre en place sur cette mesure dont la gestion a été déléguée aux Départements. Elle n'a finalement donné lieu qu'à la programmation d'un seul dossier dans les Côtes d'Armor en 2022 à hauteur de 182 k€ ; le projet porte sur une surface totale de 4 000 ha environ dont 2 800 ha de SAU et concerne 117 exploitations. Ce dossier sera payé sur l'année 2025.

3 - Domaine prioritaire 3A : améliorer la compétitivité des producteurs primaires en les intégrant mieux dans la chaîne agroalimentaire au moyen des programmes de qualité, en conférant une valeur ajoutée aux produits agricoles, et par le biais de la promotion sur les marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts, des groupements et des organisations de producteurs et des organisations interprofessionnelles

Ce Domaine Prioritaire est soutenu par les mesures en faveur des industries agro-alimentaires, de la transformation à la ferme et du maintien en agriculture biologique.

Le dispositif de **soutien aux industries agroalimentaires** (TO 421) avait connu depuis le début du programme une très forte dynamique qui avait contraint, malgré des abondements financiers successifs, à stopper les appels à projets en 2020. A la faveur des nouvelles disponibilités financières pour la période de transition, la sélection des projets a pu être relancée au printemps 2021 et s'est clôturée progressivement en 2022 et début 2023. Des délais importants ont toutefois pesé sur la mise en oeuvre de ce dernier appel à projets et sur le déploiement des programmes d'investissement, notamment du fait du contexte Covid et post-Covid qui a pesé sur les décisions d'investissement des entreprises et leurs modalités de mise en oeuvre (augmentation des coûts des matières premières, difficultés d'obtention de devis, problème de retards dans les livraisons de matériel...); certains porteurs de projets ont également privilégié les appels à projets du Plan de relance national, notamment du fait de modalités plus souples de montage et gestion de dossiers. Aucun nouvel appel à projets sur 2023 et 2024 n'a été relancé au titre du PDRB, le dispositif d'accompagnement ayant dorénavant été intégré au PSN 2023-2027. Comme pour la plupart des dispositifs dans ce RAMO au 31.12.2024, les évolutions d'avancement sont donc essentiellement concentrées sur les paiements.

Au total, le PDRB accompagne, depuis 2014, 121 projets, pour un montant total FEADER programmé de 39,6 M€. Le montant total d'aides publiques pour le soutien aux investissements agro-alimentaires s'élève à 74,8 M€ sur la période. L'objectif du dispositif est d'accompagner les entreprises dans leur besoin constant d'adaptation et d'innovation; les projets soutenus touchent tout autant aux performances industrielles, énergétiques, environnementales des entreprises, qu'aux conditions de travail des salarié.e.s, et à la qualité des aliments, dans le cadre d'attentes sociétales croissantes (produits biologiques, sans antibiotiques, sans allergènes,...). Compte-tenu de l'importance de cette filière industrielle en Bretagne, ces enjeux d'adaptation sont majeurs pour le développement du territoire et s'inscrivent dans une des priorités du projet régional autour du soutien au "bien manger".

Les projets soutenus se répartissent sur l'ensemble du territoire breton et concernent une très grande variété de filières : viandes (bovine, porcine, volaille) pour 24% des dossiers, fruits et légumes pour 23%, crêpes, biscuits et céréales pour 17%, produits pour l'alimentation animale pour 12%, lait pour 8%, , boissons pour 7%, ...

Les paiements pour ce dispositif ont bien progressé en 2024, atteignant un montant FEADER de 35,4 M€, soit 89% de la maquette. Ils se clôtureront sur 2025.

Ce Domaine Prioritaire est également soutenu par le TO 422 qui accompagne **la transformation et la commercialisation à la ferme**, autre levier d'intervention du Plan de soutien à la compétitivité et à l'adaptation des exploitations. Pour mémoire, ce TO n'était plus activé depuis 2018, le montant initial de la maquette prévue pour ce dispositif ayant été quasi intégralement programmée au cours des deux premières années. Compte-tenu des besoins budgétaires sur d'autres dispositifs, la collectivité avait donc fait le choix de prendre en charge les projets hors PDR, par le biais de cofinancements de la Région et des Départements. Avec l'abondement financier de la transition, il a été décidé de rouvrir ce dispositif à la programmation en 2021, avec un appel à projets qui s'est poursuivi en 2022 et sur le 1er trimestre 2023 et qui a connu une très forte dynamique. Le dispositif a été clôturé à l'issue de ce dernier appel à projets, et basculé ensuite sur le FEADER 23-27. Les paiements sont réalisés à hauteur de 58% de la maquette, pour un volume de FEADER de près de 2,6 M€; les derniers paiements seront clôturés courant 2025.

Au total, ce sont donc 135 projets qui ont été sélectionnés sur l'ensemble de la période, pour un montant total FEADER de 3 M€ Les dossiers soutenus concernent soit exclusivement des dossiers de transformation à la ferme, soit exclusivement des projets de vente directe, soit un mix des deux. De nombreuses filières sont concernées: viande, lait, céréales, palmipèdes, maraîchage, arboriculture...

Le troisième type d'opérations contribuant à ce domaine prioritaire est le **maintien en agriculture biologique** qui connaît une trajectoire très positive depuis le début du programme, soutenue par la dynamique forte de conversion constatée depuis 2015. Les réabondements financiers effectués en 2018 et 2019 avaient permis de poursuivre l'accompagnement des agriculteurs engagés dans cette démarche mais ont dû être complétés par une hausse importante de crédits nationaux, et en particulier du Conseil régional. Les enveloppes de transition et de relance ont permis de rééquilibrer la participation des cofinanceurs, avec une reprise de la mobilisation importante de FEADER, dont l'enveloppe a de nouveau été abondée en 2023. Compte-tenu de la clôture progressive du PDRB, et des changements à venir pour ces aides surfaciques sur la nouvelle programmation, il a également été rendu possible la mise en place de contrats de Maintien pour une année à compter de 2021; en outre, la Bretagne avait aussi obtenu de pouvoir poursuivre ces soutiens en MAB en 2023, mais également en 2024, une particularité bretonne qui s'inscrit dans une volonté de fort soutien à la réussite des démarches de conversion, dans un contexte économique difficile pour l'agriculture biologique.

Ce type d'opérations est donc un des rares à avoir connu une programmation complémentaire en 2024, pour un montant supplémentaire de FEADER mobilisé de 5,1 M€. Au total, ce sont donc 27 M€ qui sont dorénavant engagés pour le maintien en agriculture biologique, soutenant 13 183 dossiers d'aides, soit 2 700 de plus par rapport à l'année 2023; ce volume annuel est plus important qu'en 2022 et 2023. En termes de paiements, l'année 2024 a été fluide, permettant d'atteindre un montant total de paiement FEADER de près de 25,9 M€ fin décembre, soit environ 96% des engagements.

4 – Priorité 4 : restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie

Les Domaines Prioritaires déclinant la Priorité 4 sont soutenus principalement par la mise en œuvre des Mesures Agri-environnementales, de l'accompagnement à la conversion en agriculture biologique, du soutien à Natura 2000, du Programme Breizh Bocage et des mesures en faveur de la biodiversité.

Pour ce qui concerne les mesures surfaciques, trois d'entre elles contribuent à ce domaine prioritaire.

La première regroupe les **Mesures agri-environnementales et climatiques**. L'année 2023 avait permis de clôturer l'engagement des MAEC relevant du PDRB, les nouvelles demandes d'engagement déposées par les exploitants agricoles en 2023 étant rattachées au PSN 23/27. Les chiffres présentés dans le RAMO précédent ont été très légèrement actualisés, au regard des dernières instructions de la campagne 2023 qui n'étaient pas totalement clôturées. Ainsi, sur l'ensemble de la période, les engagements définitifs de dossiers atteignent 130,8 M€ (+0,5 M€ par rapport aux chiffres communiqués précédemment), sur une enveloppe totale révisée de 129,6 M€. Si on y ajoute les cofinancements nationaux et régionaux, ce sont près de 240 M€ qui sont ainsi mobilisés depuis 2014 sur ces MAEC en Bretagne. La tendance sur l'ensemble du programme est restée identique avec une sollicitation très forte chaque année des différentes mesures ouvertes en Bretagne, générant un engagement financier très rapide des enveloppes successives, réabondées à plusieurs reprises, et une nouvelle fois lors de l'intégration de l'enveloppe de transition. Comme déjà présenté antérieurement, cela résulte d'un très fort accompagnement de la collectivité auprès de la profession pour soutenir l'évolution de leurs pratiques, la collectivité finançant sur ses propres crédits des dispositifs complémentaires de formation. Ceci s'est traduit aussi par une forte mobilisation financière de la Région Bretagne sur ses propres crédits, en cofinancement du FEADER; au niveau national, la contribution financière de la Région Bretagne représente le tiers de la contribution de l'ensemble des Régions françaises sur des MAEC. La Bretagne a été la région française où le plus fort taux de mesures système a été souscrit sur cette période 2014-2023.

Plus de 3 800 exploitations se sont ainsi engagées dans au moins un contrat MAEC, dont environ 3 000 en MAEC systèmes représentant 12% de la surface admissible et des exploitations bretonnes et environ 200 000 ha. Au total, environ 17% de la SAU bretonne est concernée par une contractualisation MAEC et/ou Bio.

A dat, le bilan dont nous disposons affiche les données suivantes: 2 182 contrats CAB, 2 789 contrats MAB, et 2 685 contrats MAEC systèmes en cours, auxquels s'ajoutaient 1 687 contrats MAEC localisées ainsi que 370 contrats PRM (Protection des Races Menacées - 288) et API (Amélioration du Potentiel Pollinisateur - 82). Les poids relatifs de chaque MAEC ont suivi la même tendance sur l'ensemble de la programmation, avec une mesure SPM1 la plus sollicitée et présente dans la moitié des contrats. Concernant les MAEC localisées, la fin de période de programmation à partir de 2022 a été marquée par une diminution des engagements, du fait notamment de la fin des contrats de 5 ans (notamment des mesures haies non reconduites) et de l'ouverture exclusive de ces MAEC pour de nouveaux contrats

seulement annuels. Ces évolutions se sont aussi expliquées par la période de deux années de transition entre les deux programmations PAC qui a limité certains engagements.

Sur les exploitations engagées, les MAEC ont eu un véritable impact, avec une baisse significative des surfaces en maïs, et une hausse concomitante de la part d'herbe dans la SAU (+6% en moyenne dans les exploitations engagées en MAEC SPE). Le dispositif de soutien à l'apiculture a concerné quant à lui environ 15 000 ruches et le dispositif de protection des races menacées près de 2 000 UGB.

Les paiements se sont poursuivis sur 2024, à un rythme moins élevé que précédemment, du fait de la clôture progressive des engagements pris en début de période. Ce sont ainsi 3,8 M€ de FEADER seulement qui ont été payés en 2024 (contre 24 M€ en 2023), le volume total de paiement FEADER atteignant près de 123,9 M€ fin 2024, soit dorénavant près de 96% des engagements.

Mesure surfacique également, le **soutien à la conversion en agriculture biologique** a lui-aussi connu sur l'ensemble de la période de programmation une dynamique très positive, avec un montant FEADER programmé à fin 2023 de 32,5 M€, en légère sur-programmation par rapport à l'enveloppe de 32,2 M€ de la maquette révisée. Comme pour les MAEC, les engagements se sont clôturés en 2023, avant transfert du dispositif dans le cadre du PSN 23/27. Aucun nouvel engagement n'a donc eu lieu au cours de l'année 2024. Les paiements se sont par contre poursuivis pour honorer les dernières annuités d'engagement; ils atteignent fin 2024 28,3 M€, soit 88% de la maquette. Les résultats de ce dispositif sont importants puisque, de 2015 à 2023, chaque année, entre 7 000 ha et 9 000 ha nouveaux ont été accompagnés en Conversion bio; 10% des déclarants bretons à la PAC ont ainsi des surfaces en bio. On constate également une forte imbrication entre l'impact des MAEC et des dispositifs de soutien à l'agriculture biologique, avec près de la moitié des surfaces en bio bretonnes localisées sur des exploitations engagées en MAEC SPE herbivores.

Enfin, la mise en œuvre de l'**Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel** a lui aussi basculé sur le nouveau PSN à compter de la campagne 2023. Les chiffres communiqués à fin 2023 n'ont pas évolué, tant en programmation qu'en paiement: 1,07 M€ étaient engagés sur l'ICHN en Bretagne et 1,03 M€ étaient payés à fin 2024. Ce dispositif a été très marginal en Bretagne par rapport aux autres régions françaises, la surface concernée en Bretagne étant concentrée sur les seules îles et deux communes du Finistère (Plobannalec-Lesconil et Pont l'Abbé).

Aux côtés de ces mesures SIGC, 9 autres types d'opérations contribuent également à cette Priorité, en particulier l'ensemble des mesures de soutien de la biodiversité. A compter de 2023, ces mesures biodiversité ont toutes été transférées dans le nouveau Programme régional Bretagne FEDER/FSE+; les travaux de gestion en 2024 se sont donc concentrés sur les paiements afin de clôturer progressivement les dossiers engagés.

Un premier groupe de quatre TO accompagne spécifiquement les zones **Natura 2000**.

Le TO 765 porte l'**animation des documents de gestion** et son avancement a été très linéaire tout au long de la période, à un rythme d'environ 500 à 700 k€ d'engagement supplémentaire annuel; la programmation s'est clôturée fin 2022 à hauteur de 4,7 M€, soit l'intégralité de l'enveloppe révisée pour environ 280 opérations soutenues entre 2014 et 2022. Les sites accompagnés sont répartis sur l'ensemble du territoire régional. Les paiements se sont poursuivis en 2024 et atteignaient 98% de l'enveloppe engagée à la fin de l'année.

Le TO 711 porte le soutien à l'**établissement et à la révision des documents de gestion des sites Natura 2000**. Les travaux d'élaboration ou de révision des Docob des sites s'étaient clôturés en 2022, tout

comme les engagements soutenant ces projets. L'enveloppe mobilisée sur la période est donc définitive, à hauteur de 787 K€. Les paiements atteignent fin 2024 une peu plus de 95% de l'enveloppe engagée. Au total, 36 projets ont été accompagnés sur la période.

Concernant les TO 761 et 766 qui soutiennent la mise en œuvre des **Contrats Natura 2000**, la programmation du FEADER n'a débuté qu'en 2018, après 2 années de financement sur crédits nationaux. Elle s'est elle-aussi clôturée fin 2022, à hauteur de 1,15 M€ de FEADER mobilisés sur la période, accompagnant 85 contrats. Les paiements ont progressé en 2024, atteignant près de 800 k€; ils se poursuivront sur le 1er semestre 2025.

La mesure 761 (contrat Natura 2000 en forêt) n'a pas rencontré le succès escompté au début de la programmation. Dans les bois privés, les propriétaires se sont souvent montrés réticents à s'engager sur le long terme. Dans les bois publics, l'ONF y recourt peu, préférant financer directement les travaux. Enfin, la faible proportion de forêts Natura 2000 en Bretagne fait que la majorité des contrats concerne des milieux non forestiers.

En complément du soutien aux zones Natura 2000, commun à l'ensemble des PDR, l'Autorité de gestion a choisi d'accompagner d'autres territoires bretons dans des démarches de soutien à la **biodiversité**, à travers deux dispositifs spécifiques concernant d'une part les réserves naturelles, et d'autre part les continuités écologiques.

Concernant le **soutien aux réserves naturelles (TO 764)**, après une phase préparatoire en début de période, le dispositif a connu un pic de programmation sur les années 2020/2021; celle-ci a décliné progressivement à compter de 2022, du fait du transfert progressif des soutiens financiers européens vers le FEDER, et est dorénavant clôturée à hauteur de 1,3 M€ de FEADER. Au total, ce dispositif aura soutenu 19 dossiers sur la période. 11 des 17 réserves naturelles que compte la Bretagne, qu'elles soient nationales ou régionales, auront ainsi pu bénéficier du soutien du FEADER depuis 2014 pour leurs actions de protection, restauration et sensibilisation aux milieux naturels: landes du Cragou et du Verga dans les Monts d'Arrée, landes de Monteneuf, landes et marais de Glomel, des landes, prairies et étangs de Plounérin, étangs du Loc'h, marais de Sougeal, sites géologiques de la presqu'île de Crozon, Sillon de Talbert, pour les réserves régionales, et Vénec, 7 îles et marais de Séné pour les réserves nationales. Les paiements se sont poursuivis en 2024, pour atteindre près d'1 M€ fin 2024, soit 77,8% de l'enveloppe engagée ; ils se poursuivront jusqu'à clôture en 2025.

Concernant le **soutien aux continuités écologiques (TO 762)**, comme pour le dispositif précédent, la nouveauté de ce type de soutien a nécessité un accompagnement important et un temps d'appropriation par les bénéficiaires potentiels. Pour ce faire, l'Autorité de gestion avait mené dans un premier temps une phase d'identification des projets en gestation; les appels à projets régionaux ont pu ainsi être mieux ciblés et le dispositif a trouvé progressivement sa cible. Comme pour le TO 764, aucun nouvel appel à projet n'a été rouvert en 2022, compte-tenu de la bascule progressive de ce dispositif vers le FEDER. La programmation est donc clôturée, avec au total une vingtaine de projets accompagnés pour un montant total FEADER d'1 M€, chiffres dorénavant définitifs. Les paiements ont bien progressé en 2024, pour atteindre un montant de près de 900 k€ en fin d'année, soit 91% de l'enveloppe engagée. Les projets pouvaient porter soit sur des diagnostics et l'élaboration de plans d'actions, soit sur des réalisations opérationnelles, permettant ainsi de soutenir la prise en compte progressive de ces enjeux par les territoires et les structures tout au long du processus. La majorité des projets accompagnés s'est concentrée dans les faits sur la phase amont, en cohérence avec la politique publique mise en œuvre sur ces trames vertes et bleues qui restait relativement récente sur la période de mise en œuvre du PDRB.

Cette Priorité 4 est également soutenue par la mise en œuvre du programme **Breizh Bocage**, un dispositif phare en Bretagne au regard des caractéristiques de son territoire et de son agriculture. Ce dispositif a été déployé à travers deux types d'opérations. Le premier soutient l'**animation** territoriale (TO 763) : élaboration partenariale des stratégies locales, suivi du plan d'actions, animation locale intégrée, communication et formation des bénéficiaires ; sur ce volet fortement sollicité dès le démarrage du programme, un abondement d'enveloppe en cours de période a permis de maintenir l'effort de soutien indispensable pour porter la dynamique qui se déploie à travers ce réseau dorénavant bien stabilisé sur l'ensemble du territoire, et pour accompagner la réalisation et la pérennité des travaux de plantation. Un nouveau réabondement à hauteur de 1 M€ a été apporté par les crédits de transition. L'année 2023 avait permis d'engager les derniers dossiers de la période, portant l'engagement total des crédits FEADER sur ce dispositif à 5 M€ avec 406 opérations soutenues. Les paiements ont fortement progressé en 2024 et atteignent fin 2024 un montant total de 3,7 M€ (+1 M€ en un an) soit 76% de l'enveloppe engagée; cette dynamique était nécessaire pour aborder la dernière année de clôture en situation plus favorable et lisser la charge de gestion. Ces efforts seront poursuivis sur le 1er semestre 2025. Le second volet soutient la mise en œuvre des **travaux** (TO 441) ; il a lui aussi été renforcé lors des dernières révisions de maquette pour permettre la poursuite des appels à projets sur ce volet qui n'avait plus de disponibilité budgétaire dès fin 2020. L'enveloppe FEADER révisée de 10 M€ a ainsi été engagée à 96% pour un montant final de 9,6 M€ de FEADER contribuant à 408 opérations. Comme pour le volet animation, cette forte programmation de fin de période a généré de facto un afflux de paiements sur la phase de clôture, avec une importante charge restante sur l'année 2025. C'est la raison pour laquelle l'Autorité de gestion a mobilisé un agent supplémentaire dédié aux paiements Breizh Bocage depuis l'automne 2024. Les effets de cette mobilisation sont visibles lorsque l'on regarde l'évolution des paiements sur le début de l'année 2025 puisque près de 50% de l'enveloppe engagée avait pu être payée en avril 2025, contre seulement 35% fin 2024.

Enfin, dernier TO à contribuer à la Priorité 4, le soutien à la **Défense forestière contre les incendies** (TO 831), accompagnant la mise au gabarit des routes forestières et pistes de défense; la programmation sur ce dispositif est clôturée depuis fin 2021 et atteint ainsi environ 220 k€, avec un total de 14 projets sélectionnés sur la période. Les paiements sont également clôturés sur ce dispositif.

5 - Domaine Prioritaire 5B - développer l'utilisation efficace de l'énergie dans l'agriculture et la transformation alimentaire :

Ce Domaine Prioritaire est soutenu par le dispositif de **soutien aux investissements d'économie d'énergie et de limitation de gaz à effets de serre** (TO 412) dans le cadre de la modernisation des exploitations agricoles. Comme pour les autres TO mettant en œuvre le PCAEA, l'apport financier des crédits de la période transition ont permis de relancer la mobilisation de ce dispositif qui a connu un très fort succès sur sa dernière année d'appels à projets (2023). En effet, alors qu'entre 2015 et 2022, les appels à projets généraient chaque année en moyenne le dépôt de 90 dossiers et une demande de FEADER à hauteur de 2 M€, ce sont 316 dossiers qui ont été déposés en 2023, pour une demande FEADER totale de 8,2 M€. Compte-tenu des objectifs de ce dispositif, qui soutient très directement la transition et la résilience des exploitations agricoles, l'Autorité de gestion a donc trouvé les marges de manoeuvre financières permettant d'abonder l'enveloppe initialement prévue pour la porter à 24,4 M€ sur la totalité de la période.

La programmation s'est donc clôturée fin 2023 au profit de 1 542 projets. Cette forte attractivité du dispositif, tendance déjà constatée en 2021 et 2022, s'explique notamment par les évolutions apportées en 2nde période de programmation au périmètre d'éligibilité et aux conditions financières d'accompagnement

lors de la révision du programme en 2021 : augmentation du plafond d'investissements éligibles, élargissement aux couvertures de fosse permettant de limiter les GES et pouvant intégrer de la production d'énergie (microméthanisation pour autoconsommation), élargissement également aux investissements photovoltaïques en autoconsommation favorisant les économies d'énergie. Outre ces deux dernières orientations récentes, sont financés principalement par ce dispositif les types de projets suivants: isolation des bâtiments, renouvellement des systèmes d'éclairage, investissements de ventilation, investissements en auto-consommation énergétique... 44% des dossiers concernent des élevages porcins, 26% des élevage en volaille de chair.

L'année 2024 s'est concentrée sur les paiements, avec un volume important à traiter compte-tenu de cette forte dynamique de programmation sur la phase de transition. Ainsi, 5 M€ de FEADER supplémentaires ont été versés aux bénéficiaires sur l'année 2024, les paiements atteignant dorénavant 19,7 M€, soit 86% des montants engagés. Le reste des paiements sera réalisé sur l'année 2025.

6 - Domaine Prioritaire 5C - faciliter la fourniture et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, de sous-produits, des déchets et des résidus et d'autres matières premières non alimentaires à des fins de bioéconomie :

Ce Domaine Prioritaire est soutenu par trois des cinq types d'opérations du secteur forestier du PDRB : desserte forestière, dispositif Breizh Forêt Bois – volet transformation, et stratégies locales de développement de la filière. La contribution du PDR à ce DP s'est ralentie en cours de programmation, compte-tenu des choix opérés par l'Autorité de gestion et le partenariat régional de transférer certains dispositifs sur crédits régionaux face aux complexités de gestion rencontrées au regard de la typologie des dossiers et des bénéficiaires. Pour autant, les dynamiques enclenchées se sont poursuivies, soutenues sur crédits régionaux.

Les dispositifs **Breizh Forêt Bois - transformation** (TO 8.6.1) **et de soutien aux stratégies locales de développement de la filière bois** (TO 16.7.1) ne connaissent plus de programmation respectivement depuis 2019 et 2018. Les montants atteints fin 2019 n'ont donc pas évolué, à savoir un engagement respectif de FEADER de 204 k€ et de 309k€. Quelques paiements restent à clôturer fin 2024, uniquement sur le volet Breizh Forêt (moins d'une dizaine). 7 dossiers payés sur le TO 16.7.1.au 31/12/2024 (statu quo).

Le **soutien à la desserte forestière** (TO 431), quant à lui, a clôturé sa programmation fin 2022 et les montants engagés n'ont donc pas progressé sur cette nouvelle année de mise en oeuvre, stabilisés à hauteur de 1 M€ pour 97 dossiers. A travers ce dispositif, le FEADER accompagne principalement la réalisation de pistes et routes forestières et de nouvelles places de dépôt et/ou retournement, contribuant à l'amélioration de l'accessibilité des parcelles forestières en vue de l'exploitation des bois. Il reste dorénavant 6 dossiers à clôturer en termes de paiements.

7 - Domaine Prioritaire 5E - promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie :

Ce Domaine prioritaire est directement soutenu par la mise en œuvre du programme **Breizh Forêt Bois - Boisement** (TO 8.1.1). Comme sur le volet Breizh Forêt Bois - Transformation, le partenariat a décidé de transférer l'accompagnement financier sur crédits régionaux hors PDR et les montants engagés fin 2018

ne connaissent donc plus d'évolution, outre les éventuels désengagements liés à la clôture financière des opérations. Environ 1 M€ FEADER ont ainsi été affectés à 70 opérations. Cinq dossiers restent à solder fin 2024.

8 – Domaine prioritaire 6B - promouvoir le développement local dans les zones rurales

Ce Domaine Prioritaire est intégralement soutenu par la **mesure 19 – Leader**, mise en œuvre à travers quatre type d'opérations différents :

- aide préparatoire à l'élaboration des stratégies locales;
- mise en œuvre des projets;
- coopération;
- animation des stratégies locales.

La situation de Leader est restée marquée par de très forts retards de mise en oeuvre jusqu'à 2018, année où s'est amorcé le rattrapage, à la fois à la faveur du déblocage des outils informatiques et par l'engagement de ressources humaines complémentaires par l'Autorité de gestion. Le dialogue continu avec les 21 pays pour fluidifier au maximum le processus d'accompagnement des bénéficiaires et d'instruction des dossiers, et un pilotage conjoint très fin de l'avancement de chaque dossier ont aussi permis progressivement de résorber la situation. Elle a ainsi fait l'objet depuis lors d'une attention très forte et d'efforts permanents pour soutenir cette dynamique retrouvée jusqu'à la clôture, que ce soit sur le volet programmation ou sur le volet paiements. La mise en place d'un calendrier de clôture commun avec l'ensemble des GAL a permis de lisser la charge de travail et d'anticiper autant que possible les risques de trop forte concentration des travaux de gestion sur les dernières années de mise en oeuvre. Le délai de dépôt des dossiers auprès de la Région, qui représentait un des points de ralentissement de la chaîne de traitement, tout comme le délai de traitement en instruction se sont progressivement améliorés et ont convergé avec les délais moyens constatés traditionnellement pour les dossiers européens. L'accompagnement des bénéficiaires, en collaboration avec les GAL, a également été important pour garantir ce rythme jusqu'à clôture, et s'assurer en permanence de la complétude et de la qualité des dossiers déposés, un levier important également pour éviter les demandes complémentaires en cours de traitement. Ce dernier point sera encore essentiel dans la phase finale de paiement des derniers dossiers jusqu'à l'été 2025.

Grâce à ces efforts conjoints de l'ensemble des acteurs, la situation n'inspire pas d'inquiétude sur la capacité à clôturer l'intégralité des paiements dans le calendrier final de clôture. L'ensemble des moyens est concentré sur cet objectif, l'engagement de l'enveloppe étant terminée sur la totalité des dispositifs de Leader.

Au total, l'enveloppe de la Mesure 19 - Leader atteint un taux de programmation de plus de 98%, accompagnant près de 1 000 dossiers sur la période. Au niveau des paiements, 25,5 M€ de FEADER avaient été versés fin 2024, soit 77,3 % de l'enveloppe engagée. On note ainsi une accélération des paiements sur l'année 2024, avec un volume traité de plus de 7 M€, contre 4,6 M€ en 2023. Les éléments financiers pour chaque type d'opérations sont détaillés ci-dessous.

Concernant l'**aide préparatoire aux stratégies locales**, le dispositif initial est clos depuis fin 2017 avec la fin du processus de sélection des GAL pour ce programme, à hauteur d'un engagement FEADER d'environ 200 k€, intégralement payé fin 2021. Toutefois, le programme a été révisé courant 2021, pour permettre la prise en charge, dans le cadre de la période de transition, des coûts préparatoires à

l'élaboration des stratégies locales Leader pour la période 23/27; réalisée en 2022, la programmation de ces nouveaux dossiers a porté l'engagement financier sur ce volet à 617 k€, avec une quinzaine de nouveaux dossiers. Les paiements se sont clôturés dès fin 2023 sur l'ensemble des dossiers.

L'engagement du **dispositif d'aide à l'animation des stratégies locales de développement** s'est clôturé courant 2024 à hauteur de 101% de son enveloppe prévisionnelle ; il permet de soutenir l'accompagnement réalisé par les GAL sur leur territoire envers les bénéficiaires et pour le déploiement du dispositif. Les montants FEADER programmés atteignent ainsi 6,9 M€ de FEADER. Plus de 85% des crédits engagés sont payés aux GAL fin 2024.

Concernant le **dispositif d'aide à la mise en oeuvre des opérations**, l'engagement de l'enveloppe est également clôturé, à hauteur de 24,7 M€ de FEADER, soit 98% de l'enveloppe; cette enveloppe aura permis d'accompagner 726 projets sur l'ensemble de la période. En cohérence avec l'approche Leader, la typologie des projets soutenus est extrêmement vaste et diversifiée avec, en fil conducteur, la revitalisation des zones rurales; ceci touche naturellement de très nombreux secteurs, que ce soit celui des services, du tourisme, de la culture, des équipements locaux, du patrimoine, de la transition verte, de la jeunesse... Les paiements ont par ailleurs très fortement progressé en volume en 2024, passant de 12,7 à 17,9 M€ de FEADER.

Enfin, le **dispositif de soutien à la coopération**, qui avait connu un lancement de programmation plus tardif compte-tenu des nécessaires travaux partenariaux préalables à la réalisation des projets, a clôturé lui aussi sa programmation en 2024, avec 6 nouveaux projets supplémentaires. Démarré seulement en 2020, après une phase d'important accompagnement en particulier via l'action du réseau rural régional, ce volet présentait à fin 2021 une programmation de seulement 20,25% de son enveloppe, à hauteur de 270 k€. Il clôture finalement son engagement à hauteur 1,2 M€, soit 93% de son enveloppe prévisionnelle. Cette sous-consommation était attendue car, contrairement aux autres volets de la mesure Leader, ce volet coopération a été très fortement impacté par la crise sanitaire qui a pu stopper ou ralentir certaines initiatives ; le Covid a également eu pour effet de concentrer la coopération sur le territoire national, entre GAL français. Les paiements sont bien avancés fin 2024, à hauteur de 5,9 M€ n soit 86% de l'enveloppe engagée.

C – Conclusion et perspectives

L'année 2024 avait un double enjeu: finir l'engagement des derniers dossiers issus principalement des appels à projets de la phase de transition et de la mesure Leader, et maintenir une très forte dynamique de paiement en vue de la clôture financière du programme en 2025. L'objectif était de maintenir une situation à l'équilibre, permettant en parallèle de concentrer également des moyens sur l'accélération de la nouvelle programmation 2023-2027, entrée en 2024 en pleine phase de mise en oeuvre.

A fin 2024, les objectifs sont atteints et ce, malgré une importante enveloppe de crédits supplémentaires de transition et de relance (crédits EURI). L'abondement financier de 2021 représentait en effet un certain défi puisque l'enveloppe moyenne annuelle disponible s'est élevée à 80 M€ sur 2 ans, contre 50 M€ depuis le démarrage de la programmation, alors même que le contexte de crises successives pesait inévitablement sur la dynamique de mise en oeuvre des projets, et que d'autres dispositifs de soutien de relance, souvent plus accessibles, ont pu venir concurrencer certains appels à projets FEADER. Tous les leviers activés en 2022 et 2023 pour optimiser cette consommation et répondre aux importants besoins de l'agriculture et du développement rural ont donc porté leurs fruits : évolution des dispositifs, ajustements des calendriers de mise en oeuvre, individualisation des calendriers de bascule entre les 2

programmations, ajustement des enveloppes financières entre mesures,... une sur-programmation a même pu être réalisée sur certains dispositifs, permettant d'anticiper les inévitables sous-réalisations ou abandons de projets en phase de clôture. Un dernier remaquetage sera réalisé courant 2025 pour affiner encore cette optimisation financière entre dispositifs.

Concernant les paiements, cette forte enveloppe supplémentaire engagée tardivement par rapport au délai de clôture a eu pour effet d'augmenter mécaniquement le nombre de versements à traiter sur les deux dernières années de la période, 2024 et 2025. Au regard des résultats financiers fin 2024, l'Autorité de gestion se trouve dans une situation relativement favorable. Des mesures spécifiques de pilotage des dossiers, que ce soit en interne à l'Autorité de gestion (tableaux de suivi, moyens complémentaires notamment), ou bien en lien avec l'organisme payeur ASP (pilotage croisé, dialogue de gestion, analyse des perspectives et calendriers des paiements restants par dispositif...) ont été progressivement mises en place pour soutenir la dynamique et s'assurer que le calendrier de traitement des dossiers restants soit compatible avec les dates finales de paiement et de contrôle autorisées. Elles seront naturellement poursuivies jusqu'à clôture, afin de mobiliser l'intégralité des moyens du PDRB pour l'agriculture et le développement rural breton.

Méthodologie pour l'encodage des données - détails des tableaux complétés pour le PDR Bretagne en section 11

Comme pour les précédents exercices RAMO, l'Autorité de gestion Bretagne a mobilisé, en coordination avec le MASA, l'expertise de l'Observatoire du Développement Rural (ODR), émanation de l'INRAE. Ce dernier est mandaté par les Autorités de gestion pour assurer les travaux de reconstitution, de traitement et de croisement des données, adaptés aux exigences spécifiques des rapports RAMO.

Généralités sur les tableaux B à F

Le RAMO 2024 repose sur les données arrêtées au 31 décembre 2024. Il s'inscrit méthodologiquement dans la continuité des éditions précédentes. Sont intégrés les dossiers réalisés pour lesquels un premier paiement a été effectué dans les applications OSIRIS ou ISIS, en particulier pour les mesures surfaciques. Des requêtes complémentaires réalisées par l'ASP et l'experte Valosiris du service Pilotage du FEADER viennent compléter et fiabiliser le jeu de données.

État d'avancement des mesures hors SIGC au 31 décembre 2024

À cette date, les données cumulées montrent que :

- La mesure 4 comptabilise 11 054 dossiers réalisés, soit une augmentation de 1 120 dossiers avec premier paiement par rapport au RAMO 2023.
- La mesure 6 totalise 4 527 dossiers, avec une hausse de 312 dossiers.
- La mesure 7 atteint 736 dossiers, soit 101 de plus qu'en 2023.
- La mesure 8 reste stable avec 112 dossiers.
- La mesure 16 demeure à 61 dossiers, sans variation par rapport à l'année précédente.
- La mesure 19 enregistre 797 dossiers, avec un gain de 212 dossiers avec premier paiement.

Précisions complémentaires sur les données saisies

Le tableau A de la section 11 présente les dépenses juridiquement engagées en 2024, réparties par mesure et par domaine prioritaire. Ces données incluent les engagements juridiques externes et prennent également en compte les dépenses du Plan de relance (EURI), notamment sur la mesure 411 – volet relance, les MAEC, le dispositif bio 11.2 ainsi que l’assistance technique.

Le tableau B1 récapitule les dépenses publiques hors mesures surfaciques (mesures 4, 6, 7, 8 et 16). Pour les investissements, il s’agit du montant total de la dépense éligible (part publique et privée). Cette donnée n’est pas pertinente pour la mesure 6, qui correspond à une aide forfaitaire.

Pour l’année 2024 :

- Le total de la mesure 4 (O1) s’élève à 341 775 913,91 euros.
- Celui de la mesure 6 (O1) atteint 75 374 344,48 euros.
- Les mesures 7, 8 et 16 ne présentent pas de points particuliers à signaler.

Données relatives aux prêts bonifiés (tableau B1, mesure 6)

Sont pris en compte dans le périmètre :

- Les prêts bonifiés cofinancés du RDR3 entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2023, rattachés à des DJA des anciens programmes RDR1 ou RDR2 ayant achevé leur plan d’entreprise au moment de l’exercice RAMO. Ces dossiers sont rattachés exclusivement à des DJA payées au titre du RDR2, et parfois du RDR1.
- Les prêts bonifiés de la transition rattachés à des DJA du RDR3. Ces dossiers apparaissent à la fois dans OSIRIS pour les paiements DJA et dans la base des prêts bonifiés. Pour éviter tout double comptage, une convention avec l’ODR prévoit qu’ils ne soient comptabilisés qu’une seule fois.
- Pour le calcul des indicateurs O3 et O4, si un bénéficiaire DJA a contractualisé plusieurs prêts, une seule valeur (1) est saisie, ce qui peut expliquer certains écarts avec les bilans annuels à l’échelle des territoires opérationnels (TO).

Réalizations et indicateurs LEADER

Le tableau B2.1 indique que de nouvelles réalisations ont été enregistrées en 2024 dans le cadre du programme LEADER, justifiant la complétion des indicateurs pour la septième année.

Le tableau B2.2, qui suit les contributions de LEADER au principal domaine prioritaire, précise que même si les dossiers 19.2 relèvent du domaine prioritaire 6B, les emplois créés (domaine 6A) sont bien renseignés dans OSIRIS.

Concernant le tableau B2.3, relatif à l’assistance technique, l’Autorité de gestion Bretagne a opté, depuis l’entrée en vigueur du règlement délégué 2019/1867 du 28 août 2019, pour l’application d’un taux forfaitaire de 4 % sur l’ensemble des dépenses éligibles des mesures 1 à 19. Ce tableau est renseigné pour la quatrième année consécutive.

Suivi des mesures par zones : tableau B3

Dans le tableau B3, pour la mesure 10, l’indicateur O7 (nombre de contrats aidés) correspond au total de MAET/MAEC souscrites. Un même bénéficiaire peut souscrire plusieurs mesures différentes. Si

plusieurs codes mesures ou actions sont réunis dans un même dossier, ils sont comptabilisés comme autant de contrats.

L'indicateur 06 est calculé à partir de la surface admissible au niveau de la mesure MAE, avec prise en compte de MAE2.

Pour la mesure 11, l'indicateur O4 (nombre d'exploitations ou de bénéficiaires) est détaillé par sous-mesures 11.1 et 11.2. Un même exploitant peut bénéficier à la fois des aides CAB et MAB durant la période du programme.

Le tableau B3 distingue, pour la mesure 10, les surfaces aidées selon les catégories de pratiques définies par la Commission et les domaines prioritaires. Les surfaces peuvent être comptées plusieurs fois entre catégories de pratiques, mais une seule fois entre domaines prioritaires.

Au 31 décembre 2024, les montants payés (top up inclus) pour les mesures surfaciques sont les suivants :

- Mesure 10.1 : 221 095 386 euros
- Mesure 11.1 : 54 655 394 euros
- Mesure 11.2 : 34 538 824 euros
- Mesure 13 : 1 374 279 euros (valeur stable par rapport à l'année précédente)

Tableau B4

Les volets 1 et 2 du tableau B4 ne présentent aucun signalement particulier.

Le volet 3 totalise les dépenses publiques des opérations ayant également une contribution à d'autres domaines prioritaires. La ventilation par domaine prioritaire est fondée sur les projets effectivement réalisés au 31 décembre 2024 et identifiés dans les appels à projets correspondants. La logique d'affectation est la suivante :

- Domaine prioritaire 1A : mesure 19
- Domaine prioritaire 2A : mesures 4.1, 4.3.2, 6, TO 16.1.1
- Domaine prioritaire 2B : identique à 2A
- Domaine prioritaire 3A : mesures 4.2.1, 4.2.2, 11
- Domaine prioritaire 4A : mesures 4.1.2, 4.4.1, 7, 8, 10, 11, 13, 16.7.1
- Domaine prioritaire 4B : mesures 4.1, 4.4.1, 7, 10, 11
- Domaine prioritaire 4C : mesures 4.1, 4.4.1, 7, 10, 11, 16.1
- Domaine prioritaire 5B : mesures 412, 421, 16.1
- Domaine prioritaire 5C : mesures 4.3, 8.6.1, 8.1.1
- Domaine prioritaire 5E : mesures 4.3.1, 7.6.3, 8.3.1, 8.6.1, 16.7.1
- Domaine prioritaire 6A : mesures 19.2 et 19.3
- Domaine prioritaire 6B : mesures 19 et 20

Tableaux C – Ventilation des réalisations et mesures par type de zone, de sexe et d'âge

Le tableau C1.1, relatif au suivi des réalisations par type de zone, est complété avec une ventilation spécifique aux zones défavorisées, pour les mesures 4 et 6. L'Observatoire du Développement Rural (ODR) a reconduit la méthodologie utilisée lors du précédent exercice RAMO. Lorsque l'information de

zonage est renseignée dans le dossier, la donnée transmise par l'ASP est utilisée. En l'absence de cette information, le zonage défavorisé de 2015 a été retenu comme référence.

Le tableau C1.2 présente, pour la mesure 10.1 (engagements agroenvironnementaux et climatiques), le montant total des dépenses publiques, en distinguant la part correspondant aux zones Natura 2000. Cette part a été calculée à partir de l'intersection entre le zonage des parcelles MAE, transmis par l'ASP, et un fond cartographique Natura 2000.

Le tableau C1.3, consacré à l'agriculture biologique, permet d'identifier la part de surfaces concernées. Pour cela, l'ODR s'est appuyé sur les données disponibles dans OSIRIS, complétées lorsque possible par un appariement avec les données du premier pilier de la PAC. En complément, un report a été effectué à partir des surfaces admissibles en bio identifiées dans les données PAC des campagnes 2015 à 2021.

Tableau C2.1 – Ventilation des réalisations par âge et par genre

Afin de correspondre aux critères d'éligibilité, notamment ceux de la DJA, l'ODR a pris en compte la date de dépôt du dossier pour le calcul de l'âge des bénéficiaires, en appliquant la formule suivante : date de dépôt du dossier moins date de naissance de l'individu. Depuis le RAMO 2018, toutes les données cumulées ont été consolidées, y compris celles issues des RAMO précédents, ce qui peut entraîner certains écarts avec les premières éditions de la programmation.

Tableaux C2.2 et C2.3 – Ventilations par secteur agricole et par taille d'exploitation

Tableau C2.2 – Ventilation des dépenses par type de secteur agricole

Concernant la mesure 4, il n'est pas possible de récupérer les données pour les dossiers relevant de la période de transition. En effet, la guidance de la Commission européenne sur les tableaux C n'ayant été publiée qu'en août 2015, soit après le paramétrage des outils liés à la transition, la reconstitution des données n'a pas toujours été possible.

L'ODR a retravaillé le rapprochement entre les indicateurs OTEX et les filières fournis par l'ASP, et les secteurs agricoles à renseigner dans le RAMO. Ce reclassement s'appuie sur les OTEX définis par le règlement RICA européen n° 1242/2008. Lorsque cela est pertinent, la priorisation a été donnée aux ateliers ou filières directement concernés par le projet, plutôt qu'à l'OTEX général de l'exploitation. Ainsi :

- Les exploitations combinant bovins lait et bovins viande sont classées dans la catégorie "autres herbivores", conformément à la nomenclature de la Commission.
- Les cultures légumières sont classées en horticulture, au même titre que le maraîchage, même si certaines peuvent apparaître en grandes cultures dans les OTEX (cas des cultures de plein champ).
- La catégorie "46 – autres animaux" est classée par défaut en "autres herbivores", et les associations diverses en "mixte".
- L'élevage de porcs est intégré à la rubrique "mixte".

À noter : le secteur d'activité reste non renseigné pour 1057 dossiers de la mesure 4 (4.1, 4.2, 4.4) et pour 3003 dossiers de la mesure 6. Ces absences expliquent les écarts constatés avec les données des tableaux B1 relatifs aux mesures 4 et 6.

Tableau C2.3 – Suivi des réalisations ventilées par taille d'exploitation

Les surfaces relatives aux dossiers de la transition n'ont pas toutes pu être agrégées dans le cas des dossiers individuels, ce qui se traduit par un nombre important de dossiers sans surface renseignée, notamment pour la mesure 6.

S'agissant des groupements (mesure 4), un échange entre la DG AGRI et le groupe de travail national Suivi-Évaluation, en décembre 2016, a permis de rappeler que le renseignement des surfaces était recommandé mais non obligatoire. L'Autorité de gestion Bretagne, à l'instar de nombreuses autres AG françaises, a choisi de ne pas renseigner ce champ pour les groupements, dans un souci de cohérence et de qualité des données.

Ainsi, 1 290 dossiers de la mesure 4 et 3038 dossiers de la mesure 6 ne comportent pas d'information relative à la surface, ce qui contribue aux écarts avec les données des tableaux B1 pour ces deux mesures.

Le tableau C2.4 n'est pas applicable dans le cadre du PDR Bretagne.

Le tableau C2.5, relatif à la répartition par âge des bénéficiaires, est complété pour la deuxième année consécutive: pour l'assistance technique, il n'est pas possible de faire remonter la donnée (Bug SFC) . Elle figure néanmoins dans le tableau B2.3 (1 723 590.32€).

Le tableau C2.6, concernant d'autres catégories spécifiques, n'est pas non plus applicable au PDR Bretagne.

Tableau D – Suivi des progrès dans la réalisation des objectifs

Le tableau D comporte deux volets.

Volet 1 – Réalisations et montants d'investissements sur les dossiers engagés au 31 décembre 2024

Ce volet présente les données relatives aux réalisations et aux investissements totaux, y compris ceux associés aux prêts bonifiés (PB). Conformément à ce qui a été précisé dans le tableau B1, des cas de double comptabilisation ont été admis pour l'indicateur O4. Cela concerne notamment les situations où plusieurs prêts sont rattachés à une même DJA, ou les prêts de transition liés à une DJA financée dans le cadre du RDR3. Cette approche permet d'assurer la cohérence avec les remontées annuelles de l'autorité de gestion sur l'état d'avancement du programme.

Volet 2, Indicateurs pour les mesures surfaciques :

Ce second volet renseigne deux types d'indicateurs, calculés à partir des surfaces physiques aidées :

- Le nombre d'hectares de terres agricoles sous contrats de gestion, ventilé par domaine prioritaire (DP) ;
- Le pourcentage de terres agricoles sous contrats de gestion, contribuant respectivement aux domaines prioritaires 4A et 4B.

Les pourcentages (indicateurs T) sont établis en rapportant les surfaces physiques contractualisées à la surface agricole utile (SAU) régionale, telle que définie dans l'indicateur de contexte C18.

Tableau E (suivi des mesures transitoires) : report des dépenses publiques pour les dossiers réalisés uniquement traités dans le volet 2 de la transition par article du RDR3. Données annuelles, pas de nouveaux dossiers en 2022.

Tableaux F (performance): RAS.

Tableaux G (indicateurs spécifiques) : RAS

Commentaires éventuels sur les valeurs reportées en Annexe II (tableau détaillé décrivant le niveau de mise en oeuvre par domaines prioritaires incluant les indicateurs de réalisation)

- DP 3A, M11 : la valeur annuelle reprise par SFC en colonne "réalisé" (2 052.47ha) est erronée. Cette valeur devrait en effet figurer en données cumulées, ce qui fausse le % de réalisation.

Commentaires éventuels sur le tableau récapitulatif de l'avancement des données et cibles par domaines prioritaires (table 1b1) et réponse aux avertissements

- **M4, cible T4 : pourcentage d'exploitations aidées DP 2A**

Incohérence constatée (avertissement 270) : la valeur pour 2024 est inférieure à celle de 2023. Cela provient d'une erreur matérielle de saisie dans le cumul 2023 enregistré en table D à 9 498 au lieu de 8 471.

- **M16 : valeur annuelle engagée au titre de l'année 2024 (DP 2A)**

Afin de régulariser une coquille de saisie relevée dans le RAMO 2022 (déjà signalée par un avertissement dans le précédent RAMO), la valeur annuelle réelle engagée pour 2024 a été corrigée, passant de 693 033,64 € à 1 239 064,65 €. Cela porte le total engagé au 31/12/2024 à 4 897 539,63 €, un montant cohérent avec les exports réalisés par l'AG à partir du logiciel de suivi OSIRIS.

- **Cibles T sans progression visible (avertissements 255)**

T9 : La proportion de terres agricoles sous contrats de gestion favorisant la biodiversité et/ou les paysages (objectif 4A) égale 2,81 % en 2024 ne semble pas avoir progressé :

Faux : cette valeur était égale à 2.80 au 31/12/2023 : cette absence de progression est due à un bug signalé l'année dernière au support SFC.

T22 : Aucun progrès n'a été enregistré concernant la proportion de la population rurale bénéficiant de services ou infrastructures améliorés (objectif 6B), avec une valeur de 0,00 % en 2023 :

Comme expliqué dans les derniers RAMOS, cet indicateur n'est pas amené à évoluer car c'est l'ensemble de la population des GAL qui a été comptabilisée.

- **Cibles T dépassées (avertissements 270)**

T4 : La proportion d'exploitations agricoles ayant bénéficié d'un soutien du PDR pour des investissements en restructuration ou modernisation (objectif 2A) a atteint 26,80 %, dépassant l'objectif prévu de 21,61 % pour 2024 (taux de réalisation : 124 %) :

Oui, très forte dynamique de programmation sur le TO 411, illustrée par les valeurs du RAMO 2024 (+ 1 120 dossiers avec un premier paiement en 2024, portée par l'effet levier des fonds EURI)

T5 : La proportion d'exploitations agricoles ayant bénéficié d'un plan ou d'investissements soutenus par le PDR pour le développement des jeunes agriculteurs (objectif 2B) a atteint 13,14 %, dépassant l'objectif prévu de 12,78 % pour 2024 (taux de réalisation : 103 %) :

Oui, la M6 a été l'un des dispositifs phares de la programmation 2014-2020. Les paiements progressent encore en 2024.

T10 : La proportion de terres agricoles sous contrats de gestion pour améliorer la gestion de l'eau (objectif 4B) a atteint 14,58 %, dépassant l'objectif prévu de 13,81 % pour 2024 (taux de réalisation : 106 %) :

Cible T10 portée par le succès des MAEC sur la programmation, 2ème dispositif le plus doté du PDR.

T23 : Le nombre d'emplois créés dans les projets soutenus par LEADER (objectif 6B) a atteint 193,12, dépassant l'objectif prévu de 115,00 pour 2024 (taux de réalisation : 168 %) :

Oui, plus d'emplois créés par Leader qu'initialement attendu. Essentiellement féminins, par ailleurs.

- **La valeur pour 2024 est inférieure au cumul de 2023 (avertissements : 290).**

Tableau C1.2 : une erreur de saisie (due à une erreur de copier-coller) a été constatée dans le RAMO 2023. En réalité, les dossiers Natura représentent en moyenne 5 % de l'ensemble des dossiers MAEC. La valeur qui aurait dû être saisie dans le dernier RAMO 2023 est de 10 856 137,30 €, et non 27 745 864,84 €. La valeur progresse donc en 2024.

1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2017, 2018.

1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif]

Sans objet

1.f) Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- ☐ Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- ☐ Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- ☐ Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- ☐ Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- ☐ Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

1.g) Taux de change utilisé pour la conversion dans le RAMO (pays hors zone euro)

Sans objet

2. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ÉVALUATION

2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.

Le plan d'évaluation commun au PO FEDER / FSE et au PDR FEADER n'a pas été modifié en 2024.

2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).

Conformément aux dernières prévisions d'évaluation, aucun nouveau travail évaluatif n'a été engagé en 2024 sur le volet RDR3.

Après la valorisation régionale, en 2023, de l'évaluation portant sur le croisement des MAEC et des mesures d'investissement sur la période 2014-2020, il convient de noter que cette approche a également fait l'objet d'une publication dédiée par le Helpdesk Évaluation en mars 2025 :

https://eu-cap-network.ec.europa.eu/publications/intersection-dynamics-and-investment-logics-breton-agricultural-enterprises-analyses_en

1 – Évaluation du PDR-FEADER : dernier exercice à initier courant 2025

L'Autorité de gestion (AG) Bretagne prévoit de mettre en ligne un dossier de consultation des entreprises pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), en vue de la rédaction du rapport final de mise en œuvre, à l'été 2025.

Le bureau d'études sélectionné à la rentrée 2025 accompagnera le Conseil régional dans la rédaction des sections évaluatives renforcées, en lien avec les données susceptibles d'être fournies par l'ODR.

La durée prévisionnelle de cet accompagnement est estimée à 9 mois, de septembre 2025 à juin 2026.

2 – Réseau et partage d'expériences (2014-2020)

Le groupe de travail Suivi-Évaluation, coordonné par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA-BCDR), dans lequel l'AG Bretagne est investie depuis 2016, a poursuivi ses échanges à distance, notamment en vue de la consolidation des données du RAMO 2024.

Ces échanges ont également permis d'anticiper une éventuelle AMO de l'Observatoire du développement rural (ODR) pour la mise à disposition de certaines données (indicateurs d'impact et de résultats) en lien avec le rapport final de mise en œuvre (RFMO).

Par ailleurs, les chargés d'évaluation des dispositifs déployés dans le cadre du PSN, ainsi que les agents mobilisés sur le déploiement opérationnel du programme, se concentrent désormais majoritairement sur les premières évaluations de la période 2023-2027 :

- évaluation en cours sur le bien-être animal,

- évaluation de la mise en œuvre du PSN, etc.
(pilotage MASA)

3 – Suivi des indicateurs

Le tableau de suivi des cibles 2023 des indicateurs de performance, élaboré en 2019, est régulièrement mis à jour. Il a contribué, au moins partiellement, à l'élaboration du présent rapport.

2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).

Comme précisé dans les précédents RAMO, la fourniture et la gestion des données nécessaires à la réalisation des évaluations et au pilotage du programme s'effectuent, depuis 2015, via les systèmes d'information Osiris et Isis, choisis au niveau national pendant la phase de préparation des programmes, sur la base des systèmes utilisés durant la période 2007-2013.

Chacun de ces systèmes prévoit des fonctionnalités d'extraction de données. Les travaux relatifs à ces outils informatiques sont coordonnés à l'échelle de l'État membre par l'Agence de Services et de Paiement (ASP), et se sont poursuivis en 2024.

Concernant l'instrumentation OSIRIS, le plan de relance européen (EURI) et national (Pacte) a nécessité la création de nouveaux outils adaptés au dispositif PCAE. Tous ces outils ont été mis en production en 2021 et ont continué à être utilisés en 2024.

Dans la continuité des années précédentes, la Région Bretagne a poursuivi ses requêtes expertes, spécifiques et techniques, pour répondre aux besoins des services (Agriculture et FEADER), notamment dans le cadre du remaquetage V12 du PDRB.

À ce titre, un travail spécifique a été mené sur les engagements effectifs par financeur, à partir des données OSIRIS et ISIS.

Ainsi, la maquette PDRB « globale » a fait l'objet de nombreux ajustements, afin de prendre en compte la réalité des financements constatés dans OSIRIS et ISIS — en particulier la répartition entre montants cofinancés et top-up pour chaque financeur — et l'adaptation des montants pour l'année 2024.

2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.

Aucune évaluation achevée définie

2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.

Veillez résumer les conclusions des évaluations réalisées en 2020, par objectif de la PAC (ou, le cas échéant, par priorité du PDR).

Veillez à rendre compte des effets/impacts positifs ou négatifs (éléments de preuve à l'appui). N'oubliez pas de mentionner la source des conclusions.

Sans objet au titre de l'année 2024.

2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).

Aucune activité de communication définie

2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).

Aucun suivi défini

3. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME AINSI QUE LES MESURES PRISES

3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme

Dans la continuité des années précédentes, l'Autorité de gestion n'a pas eu à faire face à évènement majeur qui aurait affecté la qualité et l'efficacité de la mise en oeuvre du programme en 2024. L'Autorité de gestion a ainsi répondu à l'ensemble des obligations réglementaires et n'a pas eu à connaître de mise en défaut particulière au cours de l'année, que ce soit en termes d'avancement financier ou en termes de fiabilité et qualité de la gestion vérifiée lors des différents contrôles et audits. Ceci a nécessité de nouveau une très forte mobilisation de l'ensemble des services qui ont dû faire face d'une part à l'accélération de la clôture de la programmation et des paiements du PDRB 2014-2022, et d'autre part à l'accélération de la dynamique d'engagement et de paiement des dossiers pour la période 2023-2027. La fiabilité du système de gestion et de contrôle mis en place depuis 2014 et la forte coordination générale assurée par l'Autorité de gestion avec l'ensemble des services intervenants dans la chaîne de gestion ont été un atout important pour la réussite de cette période de transition.

L'Autorité de gestion s'appuie en effet depuis le début de la programmation sur un ensemble de mesures de pilotage, d'accompagnement et de contrôle interne qui ont démontré leur pertinence, ainsi que sur une organisation bien stabilisée. Les outils et procédures, les ressources humaines, les dispositifs d'accompagnement technique des services instructeurs, la coordination des audits et contrôles, le dialogue régional et national sont pérennisés et fonctionnent correctement. Le transfert des personnels des services de l'Etat vers les services du Conseil régional qui avait marqué l'année 2023 a été dorénavant pleinement intégré et complété de ressources humaines complémentaires recrutées directement par l'Autorité de gestion, en l'absence du transfert physique de l'intégralité des agents. Ce suivi et les différentes mesures prises ont permis d'éviter toute interruption du traitement des dossiers qui aurait été lourde de conséquence pour les bénéficiaires et la bonne mise en oeuvre du programme. Enfin, la constitution progressive d'une équipe d'agents polyvalents sur les fonds européens, pouvant intervenir en renfort de moyenne durée dans les services connaissant notamment des pics d'activité, a permis d'apporter également une ressource complémentaire, en particulier sur le volet Breizh Bocage.

Depuis le début de la programmation, le système de gestion et de contrôle du Programme de Développement Rural Bretagne s'appuie sur une très forte collaboration entre: les services instructeurs, au contact direct des bénéficiaires; des référents par type d'opérations en charge du pilotage des dispositifs et de l'accompagnement de 1er niveau des services instructeurs; et un service de pilotage général du PDR, expert de second niveau qui assure également l'ensemble des missions transversales. Ce dernier garantit la bonne mise en oeuvre du programme, des procédures, le fonctionnement des outils informatiques, la rédaction de notes de l'Autorité de gestion permettant la transmission des informations réglementaires et des consignes de mise en oeuvre, l'évolution des procédures lorsque nécessaire, le suivi des conventionnements avec l'ensemble des entités intervenant dans la mise en oeuvre du FEADER (Région, services de l'Etat, autres collectivités, ASP notamment), le déploiement du plan de formation... Ce service de pilotage intègre également des missions de contrôle interne, notamment par la réalisation d'exercices de reperformance de dossiers, complémentaires au contrôle interne exercé directement au quotidien par l'encadrement hiérarchique de proximité notamment. Le service de pilotage coordonne aussi l'exécution de l'ensemble des campagnes d'audit et en consolide les résultats, dans un souci d'amélioration des pratiques; cette coordination bénéficie d'un ETP dédié depuis plusieurs années. Un service de coordination interfonds complète ce système de mise en oeuvre en prenant en charge, pour l'ensemble des fonds

européens en gestion au sein du Conseil régional, les missions d'évaluation, de communication et l'organisation des Comités de suivi, notamment.

Une très forte et permanente coordination est indispensable au bon fonctionnement de ce système qui fait intervenir de nombreux niveaux, tous devant agir en étroite collaboration; plusieurs dispositions ont été prises depuis le début de la période pour garantir un dialogue fluide et continu entre l'ensemble des entités, en particulier l'organisation de rencontres a minima trimestrielles du réseau des référents de type d'opérations FEADER, de rencontres trimestrielles de coordination avec la Direction régionale de l'ASP et la DRAAF, et le déploiement d'un extranet permettant le partage de l'ensemble des documents du programme pour toute la chaîne de traitement, du lancement des appels à projets à la clôture des dossiers. L'ensemble de ces rencontres s'est tenu en 2024, à un rythme très souvent supérieur, compte-tenu des enjeux de clôture des paiements mais également des importants travaux menés en parallèle pour la nouvelle période de programmation dans le cadre du PSN.

Tout comme les années précédentes, l'Autorité de gestion a continué aussi à participer de manière très active aux travaux nationaux, que ce soit au sein de l'association Régions de France, ou bien dans les Comités opérationnels mis en place avec le Ministère coordinateur et l'ASP, notamment sur les mesures HSIGC, SIGC, le système d'informations, les Audits et contrôles, les questions réglementaires etc. La participation à ces groupes est un maillon important d'information et d'échange sur l'ensemble des modalités de mise en oeuvre et de leurs évolutions; outre la contribution que cette participation apporte dans les travaux du groupe, elle permet à l'Autorité de gestion d'intégrer les résultats de ces réflexions et travaux à ses process de mise en oeuvre et d'adapter, lorsque nécessaire, ses procédures, et ce au plus tôt.

En 2024, bien que majoritairement tournés dorénavant vers le PSN 23/27, ces groupes ont poursuivi leurs travaux sur le programme actuel, notamment en vue de sa clôture, afin que l'ensemble de la chaîne de pilotage, de gestion et de contrôle soit parfaitement coordonnée pour clôturer cette programmation et son exécution financière dans les délais réglementaires.

3.b) Mécanismes de mise en œuvre de qualité et efficaces

Options simplifiées en matière de coûts (OSC) ¹, indicateur indirect calculé automatiquement

	Dotation financière totale du PDR [Feader + Instrument de l'Union européenne pour la relance]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR ²	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées) ³
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	530 725 111,00	49,33	44,81

¹ Les options simplifiées en matière de coûts sont les coûts unitaires/taux forfaitaires/montants forfaitaires au titre de l'article 67, paragraphe 5, du RPDC, y compris les méthodes spécifiques du Feader visées au point e) du même article, comme les montants forfaitaires applicables à la création d'entreprises, les paiements forfaitaires versés aux organisations de producteurs et les coûts unitaires liés aux zones et aux animaux.

² Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 de la version du programme

³ Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 des déclarations de dépenses

Options simplifiées en matière de coûts (OSC), sur la base des données détaillées spécifiques de l'État membre [facultatif]

	Dotation financière totale du PDR [Feeder + Instrument de l'Union européenne pour la relance]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées)
Total au titre de l'article 67, paragraphe 1, points b), c) et d) + l'article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	530 725 111,00		
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	530 725 111,00		

Gestion électronique des bénéficiaires [facultatif]

	[%] Financement Feeder + Instrument de l'Union européenne pour la relance	[%] Opérations concernées
Demande d'aide		
Demandes de paiement		
Contrôles et conformité		
Suivi et établissement de rapports pour l'autorité de gestion/organisme payeur		

Délai moyen pour la perception des paiements par les bénéficiaires [facultatif]

[Jours] Le cas échéant, délai de l'État membre pour le versement des paiements aux bénéficiaires	[Jours] Délai moyen pour le versement des paiements aux bénéficiaires	Observations

4. MESURES PRISES POUR METTRE EN ŒUVRE LE SOUTIEN TECHNIQUE ET LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ DU PROGRAMME

4.a) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN et la mise en œuvre de son plan d'action

4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau)

Le Réseau rural régional, copiloté en Bretagne par la Région et l'Etat, avait été lancé en mai 2016 pour une période de 4 ans, en cohérence avec le calendrier initial de mise en oeuvre du PDRB. Le support technique des activités menées par le réseau rural avait ainsi été confié au quotidien à l'Association régionale d'information des collectivités, titulaire du marché d'appui à l'animation. Concernant l'organisation même des activités du réseau, les principes et outils suivants ont été utilisés : une commission de pilotage, composée d'une trentaine de structures membres; une cellule d'animation regroupant les co-pilotes des activités du réseau; des outils de communication (infolettre, compte twitter, page sur le site national du réseau rural notamment). Ce marché s'est clôturé fin 2020.

Compte-tenu de la mise en place d'une période de transition pour le déploiement de la PAC sur les années 2021 et 2022 et au vu des évolutions potentielles des modalités de déploiement des activités du réseau rural dans le cadre du futur PSN à compter de 2023, il a été décidé de relancer un marché d'animation couvrant spécifiquement cette phase de 2 ans. Ce nouveau marché s'est découpé en 2 lots:

- un lot relatif à l'appui, à l'animation générale du réseau et à l'organisation de ses actions, intégrant les aspects communication, diffusion d'informations et suivi/évaluation des actions; ce lot a été attribué à l'Union Régionale des CPIE (centres permanents d'initiatives pour l'environnement) Bretagne.
- un lot relatif à l'accompagnement des GAL pour la coopération et la préparation à l'évaluation du programme Leader; ce lot a été attribué à Eureka 21, en groupement avec Aster.

L'appui apporté et les actions déployées se sont inscrites dans les 5 axes de travail du réseau, fixés dans le PDRB, à savoir :

- la professionnalisation des acteurs,
- l'interconnaissance entre acteurs,
- l'échange de pratiques et capitalisation des expériences,
- l'appui à la coopération,
- l'appui à la mise en oeuvre du programme LEADER.

Les principes et outils qui avaient été posés dans le cadre de la période 2016-2020 ont été maintenus également sur 2021-2023, afin d'assurer une parfaite continuité des travaux:

- la *commission de pilotage*, composée d'une trentaine de structures membres pour partager le bilan et échanger sur les activités à venir du réseau. Sur le plan technique, les activités du réseau ont été coordonnées par une cellule d'animation et des réunions de pilotage quasi-mensuelles des différents co-pilotes des activités du réseau ; en complément, des échanges très réguliers se déroulaient autant que de besoin à distance avec les copilotes du réseau. Des outils de travail collaboratifs, permettant le partage en

temps réel de documents, des actions à mener, et intégrant des espaces de dialogue réservés, ont aussi été déployés pour permettre une interaction forte et rapide.

- *les outils de communication du réseau* : un compte twitter spécifique depuis mai 2018 (@reseaururalbzh) recensant dorénavant plus de 300 abonnés ; une page facebook (environ 450 abonnés) ayant vocation à s'adresser plus prioritairement aux jeunes; des supports pérennes de visibilité (duosprints) utilisés lors des événements et rencontres... Une lettre d'informations diffuse aussi depuis 2017 à un rythme trimestriel des informations sur les activités menées et à venir; réalisée de manière collaborative avec les membres de la commission de pilotage, les conseils de développement, les pays et les référents FEADER du Conseil régional, elle est complétée par des envois très réguliers de mails d'actualité. Le réseau rural régional s'est également appuyé sur la page Bretagne ouverte sur le site national du réseau rural <https://www.reseaurural.fr/region/bretagne>; y sont diffusés les actualités du réseau, la lettre d'informations et les compte-rendus de réunions.

- *la base de contacts* très largement enrichie en 2022, avec un total de 3 200 membres représentant plus de 1 500 structures ; cette base a été utilisée systématiquement pour l'envoi des lettres d'informations et des invitations aux événements et rencontres du réseau. La base a notamment été enrichie de l'ensemble des contacts des communes de Bretagne qui étaient une cible à développer au sein du réseau. Parmi les 3 principales catégories d'acteurs, les élus représentent 21% de cette base, les agents des collectivités 32%, et les salariés du secteur privé 37%.

Après la clôture de ce second marché, l'année 2023 a été une année de transition, prenant appui sur les moyens internes au Conseil régional, dans une approche globale de l'accompagnement des territoires; cette démarche s'est progressivement déconnectée du PDRB, compte-tenu de la clôture de la mise en oeuvre des mesures, et notamment Leader. Compte-tenu de l'évolution de l'architecture de mise en oeuvre de la PAC dans le cadre d'un PSN, il n'a pas été réengagé à fin 2024 de nouvelle démarche spécifique de réseau rural régional pour la nouvelle période de programmation.

4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en oeuvre du plan d'action

Dans cette phase de transition entre deux programmations et avec la clôture du marché d'animation 2021-2022, les activités du réseau rural régional se sont progressivement ralenties à compter de 2023. Ceci est cohérent avec la période de clôture progressive de la programmation 2014-2022, et notamment Leader, et le démarrage de la nouvelle période 2023-2027, dans une organisation remodelée, au sein du réseau rural national.

Aucune nouvelle activité spécifique n'a donc été menée en 2024 dans le cadre d'un marché d'animation dédié. L'accompagnement et le dialogue avec les territoires s'est déployé dans le cadre, d'une part, des activités courantes de l'Autorité de gestion (animation du réseau des GAL Leader et activités de communication) et, d'autre part, de sa politique transverse d'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, un webinaire a été réalisé le 6 juin 2024, prolongeant le Cycle "Nouvelles ruralités" initié en 2022 et déployé en 2023. Ce webinaire s'est concentré sur la thématique de la Coopération ville / campagne. Dans les années 2000, les liens ville-campagne sont investis par les politiques publiques pour accueillir les populations souhaitant s'installer à la campagne. Les années 2010 voient la mise en place de contrats de réciprocité entre une métropole et un territoire rural. Aujourd'hui, le sujet se renouvelle à partir

des enjeux de transitions écologiques comme en témoigne la mise en place notamment du Plan France ruralité. Annoncé le 15 juin 2023 pour répondre de manière adaptée aux besoins des territoires ruraux, ce plan reconnaît les aménités des territoires ruraux. Le plan s'engage à rémunérer les aménités environnementales fournies par territoires ruraux et à soutenir des solutions aux problèmes du quotidien des zones rurales. Ce webinaire s'est donc intéressé aux enjeux du partage des ressources et des biens entre zones rurales et zones urbaines, dans différents domaines, l'eau, l'énergie, la production alimentaire, d'énergie... Il a questionné les fonctions spécifiques des zones rurales en les appréhendant dans un continuum urbain/ périurbain, périurbain / rural... 3 témoignages ont porté leur regard sur les coopérations ville-campagnes :

- Les relations villes-campagnes au sein de la transition socio-écologique : panorama de la situation française par Laëtitia Verhaeghe, chercheuse associée à l'UMR Géographie-Cités,
- Regard des agences d'urbanisme sur les coopérations territoriales par David Marx, directeur d'étude à l'agence d'urbanisme ADEUS (Strasbourg), pour la Fédération nationale des agences d'urbanisme
- La coopération territoriale pour la transition énergétique par Benoit Aignel, directeur de l'ALECOB, agence de l'énergie du Centre ouest Bretagne

En complément, pour ce RAMO à fin 2024, l'Autorité de gestion a synthétisé ci-dessous les activités du réseau rural sur l'ensemble de la période de programmation.

Le réseau rural breton a structuré ses activités autour des missions telles que définies dans le cadre de l'article 54 du règlement n°1305/2013 de la Commission Européenne:

- Accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural
- Améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes de développement rural avec la diffusion de bonnes pratiques pour améliorer la qualité des projets, approche par l'exemple
- Informer le grand public et les bénéficiaires potentiels
- Favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales (capitalisation et communication sur des bonnes pratiques et projets exemplaire)

Pour atteindre ces objectifs, le programme d'activités du réseau s'est appuyé sur deux grands types d'événements: l'animation de cycles thématiques sur une période de quelques mois, d'une part, et l'organisation d'ateliers, permettant de faire des focus ponctuels sur des sujets de nature très diverses tout au long de l'année, d'autre part. La publication régulière d'une newsletter et de fiches projets ont aussi scandé les travaux et les productions du réseau pour l'ensemble de ses membres. Enfin, le réseau rural s'est aussi mobilisé pour soutenir les GAL dans leurs activités, notamment en matière de coopération, ainsi qu'en leur apportant un soutien et une expertise technique dans la phase finale d'évaluation de la mise en œuvre de leur stratégie locale.

1/ Les cycles d'animation thématique

L'objectif de ces cycles d'animation était de permettre d'approfondir un thème de développement rural à travers un ensemble d'événements sur une période de quelques semaines ou moins, et d'identifier les moyens d'accompagnement, les problématiques communes aux différents secteurs,... Ces cycles thématiques ont été un des moyens d'actions retenus par le réseau pour favoriser l'échange, le partage

d'expérience, le décroisement et l'interconnaissance entre les différents acteurs du monde rural breton. Chaque cycle s'est aussi accompagné de publications de fiches projets ou fiches méthodologiques sur la thématique traitée. Ont ainsi été organisés sur l'ensemble de la période les 7 cycles suivants:

Cycle 7 "Nouvelles ruralités, nouveaux ruraux" - 2022/2023 (en partenariat avec la Chaire "Territoires et mutations de l'action publique" de Sciences Po Rennes, et l'Institut Agro Rennes-Angers)

- "définir le rural, dire le rural" - novembre 2022 en webinaire
- "celles et ceux qui restent" - 19 janvier 2023 - webinaire
- "celles et ceux qui arrivent" - 16 mars 2023 - webinaire
- "Populisme et ruralité" - 1er juin 2023 - webinaire

Cycle 6 "Le paysage en milieu rural" - 2022

- Les enjeux, acteurs et outils : Connaître, préserver, restaurer les paysages - le 10 novembre 2022 en webinaire
- Retours d'expériences sur des outils du paysage : observatoire photographique du paysage et plan de paysage - le 21 juin 2022 en webinaire
- Faire vivre nos paysages // Effacement d'un étang dans une commune rurale - le 28 juin 2022

Cycle 5 : "La biodiversité en milieu rural" 2022

- Les enjeux, acteurs et outils de la biodiversité en Bretagne - le 8 avril 2022 en webinaire
- Les Atlas de la Biodiversité Communale ou Intercommunale : des outils de mobilisation citoyenne et de dialogue avec les agriculteurs - le 26 avril 2022 en webinaire
- La prise en compte de la pollution lumineuse dans la trame noire - le 3 mai 2022 en webinaire
- Agriculture et biodiversité : Retours d'expérience - le 5 mai 2022 en webinaire

Cycle 4 : "La précarité en milieu rural" 2021 - 2022

- "Définition et caractérisation la précarité en milieu rural" - le 14 décembre 2021 en webinaire
- "Comment favoriser l'accès à une alimentation saine et plus durable ? Les épiceries sociales et solidaires sont une des réponses." - le 6 janvier 2022 en webinaire
- "Comment lutter contre les difficultés de logement et de précarité énergétique en milieu rural ?" - le 18 janvier 2022 en webinaire
- "Quels accompagnements pour les agriculteurs en situation de précarité ?" - le 27 janvier en webinaire

Cycle 3 : « Vieillissement de la population en milieu rural » 2020

Du fait de la crise sanitaire, les événements du 3ème cycle d'animation ont été réalisés en visioconférence, sans enregistrement, mais ils ont fait l'objet de comptes rendus partagés à l'ensemble des membres.

- « Les vieux, une ressource pour les territoires ruraux » - le 19 et le 26 juin 2020
- « Habitat et vieillissement » - le 6 novembre 2020
- « La télémédecine, une réponse pertinente aux déserts médicaux ? » - le 7 décembre 2020

Cycle 2 : « Comment les acteurs ruraux (re)donnent la parole aux jeunes, la prennent en compte et la mettent en œuvre collectivement ? » 2018 - 2019

Ce cycle autour du thème de la jeunesse avait plusieurs objectifs :

- Identifier des initiatives en organisant un « challenge-jeunes »,
- En lien avec les acteurs des Pays du Centre Ouest Bretagne et d'Auray, organiser des « rencontres inspirantes » dont les objectifs sont de favoriser la mise en réseau des jeunes entre eux, et avec des professionnels, des institutionnels, des structures de l'accompagnement et d'apporter plus de lisibilité aux jeunes sur le rôle des différentes structures d'accompagnement,
- Capitaliser et organiser un événement de restitution Régional qui s'est tenu le 15 octobre 2019

Il a également donné lieu à la publication d'un recueil d'initiatives par et pour les jeunes

Cycle 1 : "Comment favoriser la reprise-transmission d'activités en milieu rural ?" 2017-2018

Ce cycle de rencontres sur le thème "Comment favoriser la reprise-transmission d'activités en milieu rural ?" est composé de cinq événements organisés de septembre 2017 à janvier 2018. Dans l'esprit du réseau rural, il va tenter de répondre de façon transversale et décroisée, aux besoins des acteurs économiques ruraux dans toute leur diversité. Lors des rencontres la forme et le contenu s'attachent à favoriser les échanges, le partage d'expérience et le décroisement et l'interconnaissance entre les différents acteurs du monde rural breton.

- Réunion du 21 septembre 2017 à Saint Gonnery
- Réunion du 12 octobre 2017 à Breteil
- Comment anticiper les cessions d'activité et favoriser la mise en lien entre les cédants et repreneurs? La transmission en SCOP, une des solutions ? - le 21 novembre 2017 de 13h45 à 17h à Châtaudren (22)
- Favoriser l'intégration des acteurs économiques en milieu rural, un levier pour pérenniser leur activité - le 15 décembre à Plonevez-du-Faou (29)
- Maintenir une offre de santé en milieu rural : Ciné débat « le maire, le druide et le toubib » - le 20 mars 2018 à 20h30

2/ Les ateliers du réseau

Ces ateliers étaient conçus comme des événements ponctuels, sur un sujet précis. Ils pouvaient prendre diverses formes (p.ex. conférences, visites de projet, réunions d'information, webinaire). Les « ateliers du réseau » permettent souplesse et réactivité pour répondre aux besoins d'information et d'échange des membres du réseau. Ont ainsi été organisés sur l'ensemble de la période les ateliers suivants:

2023

- événement partenarial "Tiers lieux: faire des territoires apprenants" à Concarneau, co-organisé par la Région Bretagne et Bretagne Tiers-lieux
- printemps 2023: 3 rencontres territorialisées avec les GAL, pour prioriser leur besoin de faire réseau, et nourrir ainsi les réflexions sur l'avenir de ce réseau rural régional sur la nouvelle période de programmation
- 16 juin 2023: webinaire sur le thème "le rural, lieu de vie, de travail et de loisirs", en partenariat avec les Chambres d'agriculture

- 30 novembre 2023: webinaire autour du thème "L'Europe à la campagne", co-organisé avec la Maison de l'Europe de Rennes - Haute Bretagne,

2022

- Webinaire "Résidences artistiques et ancrage territorial" - le 13 décembre 2022
- Webinaire "Animation de la vie sociale en milieu rural : zoom sur les Espaces de Vie Sociale (EVS) - le 2 décembre 2022
- Webinaire "Le patrimoine communal, le suivre, le restaurer, le financer, quelles solutions ?" - le 29 novembre 2022
- Webinaire "Démarche intégrée sur le sport, l'exemple de Couesnon Marches de Bretagne" - le 21 octobre 2022
- Visite de la Microfolie de Loudéac - le 7 juillet 2022
- Webinaire "Le Livre et la Lecture en milieu rural" - le 15 mars 2022

2021

- Les Fabriques de Territoire : des tiers-lieux amplificateurs du dynamisme local - le 23 novembre 2021
- Webinaire "Des tiers-lieux pour les jeunes en Bretagne" - le 21 octobre 2021

2020

- Webinaire "Démarches d'installation légale en habitat léger/réversible en milieu rural" - le 1er décembre 2020
- Webinaire Intégration des migrant.e.s et des réfugié.e.s, un panorama des initiatives en Europe - le 17 septembre 2020
- Webinaire "Chez Yvonne" le projet de Moncontour un smart village breton - le 8 juillet 2020
- Webinaire "Green Morbihan : quand tourisme rime avec développement durable - le 30 avril 2020
- Webinaire sur "Femme et agriculture" - le 25 mars 2020
- Webinaire "Les CUMA comme outil de développement des pratiques de coopération" - le 30 janvier 2020
- "Vieillesse et bien manger" - le 22 janvier 2020

2019

- Développer un tiers lieu en milieu rural : témoignages et ateliers d'échange - le 2 juillet 2019
- La prise en compte de la biodiversité dans les stratégies de territoires - le 22 mai 2019
- Webinaire "Mécénat, crowdfunding, sponsoring quelles modalités adaptées à ma structure ?" - le 25 avril 2019
- La filière Forêt bois au service du développement de vos territoires - le mardi 2 avril 2019

2018

- Espaces de co-working en milieu rural, partage de lieux et lieux de partage - le 20 novembre 2018

- Projet alimentaire territorial et dynamique de centre bourg, quelle synergie ? - le 25 septembre 2018
- Comment favoriser ou impulser la création d'un café associatif dans une petite commune rurale ? - le 15 juin 2018
- Webinaire "La coopération européenne c'est aussi pour vous !!!" - le 24 mai 2018
- Visite de la ferme expérimentale de Crecom - le 22 mars 2018
- L'entretien et la gestion durable des haies bocagères : visite et atelier - le 13 février 2018

2017

- Economie circulaire et journaux : comment structurer une filière locale? Visite de Cellaouate - le 7 novembre 2017

Toutes ces activités spécifiques ont été complétées par une veille réalisée au fil de l'eau par les structures animatrices du réseau, permettant en particulier d'identifier les bonnes pratiques et de réaliser des fiches d'expérience, mises à disposition sur le site du réseau rural régional, hébergé sur le site du réseau national: <https://www.reseaurural.fr/region/bretagne>

Tous les webinaires font également l'objet de captations vidéos mises à disposition sur la chaîne Youtube du réseau rural, ce qui permet d'en amplifier la résonance, au delà des participants : <https://www.youtube.com/channel/UC920rXLvsFQks9Rwi-7BwoA>

4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission]

Le plan de communication plurifonds pour l'année 2024 a été validé en comité de suivi des fonds européens en avril 2024. Le bilan complet de mise en oeuvre a quant à lui été validé par le Comité de suivi en mars 2025 et est joint au présent RAMO. Il présente de manière détaillée le bilan de chaque action, bilan par ailleurs synthétisé ci-dessous.

Ce plan d'actions s'inscrit dorénavant dans la stratégie de communication plurifonds pour la période 2022-2027 adoptée par le Comité de suivi lançant la nouvelle programmation européenne en septembre 2022. Cette nouvelle stratégie a conservé les principes fondamentaux de la stratégie précédente, avec une approche plurifonds et commune à l'ensemble des entités gestionnaires de fonds européens en Bretagne. Elle a conservé également le socle graphique utilisé pour la période 2014/2020, dans un choix de continuité de la marque "Europe en Bretagne". Elle prend naturellement en compte l'ensemble des évolutions réglementaires en simplifiant et unifiant le logo commun, et en actualisant l'ensemble des supports de communication mis à disposition des bénéficiaires. Elle se déploie en 3 phases:

- 2022/2024: phase de lancement et de transition, axée autant sur la valorisation de l'action de l'Europe en Bretagne (clôture de la programmation 2014/2022) que sur l'accompagnement des bénéficiaires (démarrage de la nouvelle période de programmation)

- 2025/2026: phase de mise en oeuvre, axée sur la valorisation des projets auprès des différentes cibles

- 2027/2028: phase de bilan, axée sur la valorisation des programmes auprès du grand public

L'année 2024 s'inscrivait donc dans la première phase de cette stratégie, avec 2 objectifs opérationnels, au regard du lancement de la nouvelle période de programmation :

- Objectif opérationnel 1 de la stratégie: faciliter l'accès aux financements européens et animer la mise en oeuvre des programmes auprès des bénéficiaires

- Objectif opérationnel 2 de la stratégie: mobiliser et fédérer les partenaires de la programmation pour qu'ils deviennent des relais d'informations

Dans ce cadre, l'Autorité de gestion a continué à s'appuyer sur l'ensemble des supports d'information sur les programmes (plaquettes, poster, guides, etc.), mis à jour au second semestre 2023 pour les informations relatives au nouveau PSN. Outre l'information sur les soutiens financiers disponibles, l'Autorité de gestion a aussi actualisé les notices et outils de visibilité mis à disposition des futurs bénéficiaires (autocollants, plaques). Pour autant, et jusqu'à clôture de tous les dossiers 2014-2022, l'accompagnement des bénéficiaires dans leurs activités de visibilité des financements européens perçus s'est également poursuivie tout au long de l'année, sur la base de la réglementation spécifique à cette période.

Le site europe.bzh, revu en profondeur en fin d'année 2021, reste au coeur du dispositif d'information des porteurs de projets et du grand public sur les financements européens disponibles, et plus globalement l'action de l'Europe en Bretagne. Ce site d'information sur l'intervention de l'Union européenne en Bretagne comprend depuis 2022 un « guide des aides européennes » recensant les appels à projets et financements ; ce guide des aides est également la porte d'entrée au dépôt dématérialisé des dossiers pour l'ensemble des fonds. L'actualisation des rubriques s'est poursuivie en 2024, particulièrement sur les appels à projets qui ont été nombreux. En parallèle, le site a conservé naturellement l'ensemble des informations sur la période de transition relative au déploiement du FEADER; celles-ci ont aussi été actualisées autant que de besoin pour permettre le dépôt des dernières demandes d'aides et l'accompagnement des bénéficiaires. Sur un plan plus structurel, suite à la réalisation d'un audit UX et UI (audit de l'expérience des utilisateurs du site web) ainsi que de tests utilisateurs en 2023, il avait été identifié quelques dysfonctionnements et des axes d'amélioration pour faciliter la navigation des usagers du site ; plusieurs évolutions ont ainsi été déployées en 2024, et notamment des accès directs en page d'accueil vers les rubriques les plus consultées (information sur la programmation 23/27, appels à projets, en particulier).

Cette phase de lancement et de transition avait aussi vocation à poursuivre les actions de valorisation de l'action de l'Europe en Bretagne qui, en cette période de clôture de la programmation, peut s'appuyer sur de nombreux projets terminés et illustrant l'intervention concrète de l'Union européenne au plus proche des citoyennes et des citoyens. Ces actions permettent d'une part de rendre compte et valoriser les réalisations cofinancées par l'Union européenne sur le territoire, mais également de sensibiliser le grand public sur la valeur ajoutée de l'Europe.

Temps fort annuel de ces actions de valorisation, la campagne média initiée en 2022 a été rediffusée pour la troisième fois en 2024. Prenant la suite de la campagne « Les Br[EU]tons » diffusée de 2019 à 2021, elle s'appuie cette fois-ci sur le concept de "rencontre". Les spots sont ainsi basés sur l'histoire croisée de 2 citoyens, amenés à se rencontrer par le biais d'un projet cofinancé par l'Union européenne ; ils donnent

ainsi à voir cette "Europe qui les réunit au quotidien". La campagne est constituée de 4 spots (un par fonds européen); pour le FEADER, c'est la thématique de la transformation et de la vente à la ferme qui a été retenue. La diffusion de cette campagne s'est appuyée sur un dispositif ciblant le web (sites et réseaux sociaux) et la télévision segmentée ; la diffusion dans les cinémas n'a pas été renouvelée, suite aux retours obtenus lors d'un post-test réalisé à la suite de la diffusion 2022, ayant montré que la diffusion en cinéma fonctionnait beaucoup moins bien en termes de captation des spectateurs, alors qu'elle engendrait des coûts très élevés). Les résultats sont très bons, et au-delà des estimations initiales, avec un taux de visionnage de 12,8 millions, en hausse par rapport à 2023.

D'autres actions de valorisation se sont déroulées tout au long de l'année, à notre initiative, ou en partenariat: mise à jour de la carte des projets en ligne, nouveaux articles d'actualités en une du site régional, partenariat avec le site toutel'europe.eu... Des visites de projets ont par ailleurs été organisées, à l'occasion de rencontres locales avec les élus ou la presse, et à l'occasion d'évènements régionaux sur les fonds européens, notamment à Fougères et Pontivy (Commission régionale de programmation en mars et décembre 2024) et Saint-Malo (Comité de suivi des fonds européens en octobre 2024)

Enfin, le réseau régional Stergann, rassemblant les structures mobilisées dans l'information sur l'Europe en Bretagne, et installé au printemps 2022 a poursuivi ses travaux; il a pour objectif de faciliter l'échange entre acteurs, de mutualiser les outils, évènements, et co-construire de nouvelles actions en matière d'information européenne en Bretagne.

La mise en oeuvre de l'ensemble de ce programme d'activité s'est appuyée sur deux personnes au sein des services de l'Autorité de gestion, mobilisées pour la coordination et la mise en œuvre des actions, ainsi que sur les services supports de la Région. Au niveau financier, la réalisation des actions de communication depuis 2015 a mobilisé environ 2,5 M€, hors ressources humaines et coûts internalisés par la collectivité.

5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2015, 2016.

6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

7. ÉVALUATION DES INFORMATIONS ET DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

8. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS VISANT À PRENDRE EN COMPTE LES PRINCIPES ÉNONCÉS AUX ARTICLES 5,7 ET 8 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2018.

10. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS [ARTICLE 46 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

30A L'évaluation ex ante a-t-elle commencé?	Non
30B L'évaluation ex ante est-elle terminée?	Non
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	-
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il commencé?	Non
13A L'accord de financement a-t-il été signé?	Non
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	-

11. TABLEAUX D'ENCODAGE DES INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME ET VALEURS CIBLES CHIFFRÉES

Voir annexe relative au suivi

Annexe II

Tableau détaillé décrivant le niveau de mise en œuvre par domaines prioritaires incluant les indicateurs de réalisation

Domaine prioritaire 1A							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
1A	T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)	2014-2024			0,55	92,02	0,60
		2014-2023			0,54	90,35	
		2014-2022			0,49	81,98	
		2014-2021			0,36	60,23	
		2014-2020			0,34	56,89	
		2014-2019			0,18	30,12	
		2014-2018			0,05	8,37	
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					

Domaine prioritaire 1B							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
1B	T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)	2014-2024					34,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					

Domaine prioritaire 2A							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
2A	T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)	2014-2024	27,87	128,96	26,80	124,01	21,61
		2014-2023	28,08	129,93	27,57	127,57	
		2014-2022	26,10	120,77	21,70	100,41	
		2014-2021	19,32	89,40	20,45	94,63	
		2014-2020	17,77	82,23	17,52	81,07	
		2014-2019	16,81	77,78	13,25	61,31	
		2014-2018	16,43	76,03	10,11	46,78	
		2014-2017	12,82	59,32	6,00	27,76	
		2014-2016	8,91	41,23	1,09	5,04	
		2014-2015	0,66	3,05	0,66	3,05	
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
2A	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	253 114 898,02	99,56	236 466 982,53	93,02	254 221 618,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	248 217 358,39	99,65	231 806 475,42	93,06	249 084 085,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2024			889 765 289,13	114,31	778 360 907,00
M04.1	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024			231 806 475,42	93,06	249 084 085,00
M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	2014-2024			9 178,00	123,28	7 445,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	4 897 539,63	95,33	4 660 507,11	90,71	5 137 533,00

Domaine prioritaire 2B							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
2B	T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)	2014-2024	15,51	121,33	13,14	102,79	12,78
		2014-2023	15,51	121,33	12,24	95,75	
		2014-2022	14,70	114,99	11,21	87,69	
		2014-2021	13,31	104,12	9,61	75,17	
		2014-2020	11,86	92,77	8,33	65,16	
		2014-2019	10,60	82,92	7,05	55,15	
		2014-2018	9,29	72,67	5,53	43,26	
		2014-2017	7,94	62,11	4,07	31,84	
		2014-2016	6,62	51,78	1,34	10,48	
		2014-2015	1,12	8,76	1,12	8,76	
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
2B	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	88 800 455,00	106,01	75 374 344,48	89,98	83 764 200,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	344 017,80	100,00	0,00	0,00	344 019,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2024			0,00	0,00	344 019,00
M06	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	88 456 437,20	106,04	75 374 344,48	90,36	83 420 181,00
M06.1	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024			75 374 344,48	91,34	82 516 450,00
M06.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	2014-2024			4 527,00	102,79	4 404,00

Domaine prioritaire 3A							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
3A	T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)	2014-2024					0,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
	Nombre d'entreprises IAA soutenues (nombre d'entreprises)	2014-2024			103,00	74,64	138,00
		2014-2023			97,00	70,29	
		2014-2022			86,00	62,32	
		2014-2021			76,00	55,07	
		2014-2020			74,00	53,62	
		2014-2019			48,00	34,78	
		2014-2018			28,00	20,29	
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
3A	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	154 036 418,71	123,71	106 819 525,15	85,79	124 513 698,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	103 187 858,16	128,02	72 280 701,56	89,67	80 603 432,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2024			413 722 097,95	120,05	344 628 349,00
M04.1 M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2024			239,00	135,03	177,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	50 848 560,55	115,80	34 538 823,59	78,66	43 910 266,00
M11.2	O5 - Superficie totale (ha)	2014-2024			2 052,47	5,06	40 541,00

Priorité P4							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
P4	T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)	2014-2024					0,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
	T11: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)	2014-2024					0,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
	T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)	2014-2024					0,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
	T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)	2014-2024					0,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					

		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
	T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)	2014-2024			14,58	105,60	13,81
		2014-2023			14,58	105,60	
		2014-2022			14,58	105,60	
		2014-2021			14,58	105,60	
		2014-2020			14,58	105,60	
		2014-2019			14,56	105,46	
		2014-2018			12,91	93,51	
		2014-2017			6,58	47,66	
		2014-2016			0,69	5,00	
		2014-2015			0,69	5,00	
	T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)	2014-2024			2,81	81,41	3,45
		2014-2023			2,80	81,12	
		2014-2022			2,80	81,12	
		2014-2021			2,80	81,12	
		2014-2020			2,80	81,12	
		2014-2019			2,74	79,38	
		2014-2018			1,92	55,63	
		2014-2017			6,60	191,22	
		2014-2016			0,38	11,01	
		2014-2015			0,38	11,01	
	Nombre d'opérations Natura 2000 en forêt (Opérations)	2014-2024					18,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
	Surface forestière concernée par les contrats Natura 2000 forestiers (Hectares)	2014-2024			0,42	2,10	20,00
		2014-2023			0,42	2,10	
		2014-2022			0,42	2,10	
		2014-2021					
		2014-2020					

		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
P4	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	551 602 938,92	154,51	315 983 194,63	88,51	357 001 249,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	20 434 694,45	94,56	8 623 368,05	39,90	21 610 953,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2024			10 796 788,30	39,97	27 013 691,00
M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2024			254,00	66,32	383,00
M07	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	30 247 645,21	107,07	23 683 232,40	83,83	28 251 159,00
M07.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2024			34,00	94,44	36,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	436 510,64	57,84	403 943,53	53,52	754 717,00
M08.3	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024			403 943,53	53,52	754 717,00
M08.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	2014-2024			0,00	0,00	26,00
M10	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	428 624 108,21	173,86	229 243 954,66	92,99	246 527 371,00
M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	2014-2024			28 931,63	11,91	243 000,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	69 931 767,44	119,79	52 664 783,00	90,21	58 378 460,00
M11.1	O5 - Superficie totale (ha)	2014-2024			22 487,36	67,94	33 099,00
M13	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	1 928 212,97	130,41	1 363 912,99	92,24	1 478 589,00
M13.3	O5 - Superficie totale (ha)	2014-2024			0,00	0,00	1 326,00

Domaine prioritaire 5B							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
5B	T15: total des investissements (€) dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)	2014-2024	111 913 709,18	130,79	69 350 655,39	81,05	85 567 500,00
		2014-2023	103 734 467,52	121,23	53 303 532,57	62,29	
		2014-2022	72 273 790,05	84,46	39 410 438,48	46,06	
		2014-2021	56 181 433,27	65,66	35 751 213,91	41,78	
		2014-2020	42 950 375,95	50,19	22 406 732,64	26,19	
		2014-2019	38 236 742,35	44,69	17 492 481,45	20,44	
		2014-2018	28 756 488,08	33,61	13 284 221,15	15,52	
		2014-2017	16 864 754,30	19,71	6 299 210,65	7,36	
		2014-2016	6 136 655,29	7,17			
		2014-2015	5 125 519,38	5,99			
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
5B	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	32 316 401,66	94,42	27 500 005,49	80,35	34 227 000,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	32 316 401,66	94,42	27 500 005,49	80,35	34 227 000,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2024			69 350 655,39	81,05	85 567 500,00
M04.1 M04.2 M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2024			1 292,00	93,62	1 380,00

Domaine prioritaire 5C							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
5C	T16: total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)	2014-2024	4 943 436,08	105,13	4 115 532,15	87,52	4 702 321,00
		2014-2023	4 615 837,69	98,16	3 785 795,31	80,51	
		2014-2022	4 615 837,69	98,16	3 449 556,11	73,36	
		2014-2021	4 032 129,52	85,75	3 020 917,97	64,24	
		2014-2020	3 736 965,92	79,47	2 539 754,94	54,01	
		2014-2019	3 661 810,27	77,87	1 693 639,74	36,02	
		2014-2018	3 128 574,03	66,53	1 131 923,72	24,07	
		2014-2017	2 888 716,78	61,43	684 176,85	14,55	
		2014-2016	1 654 996,74	35,20	82 698,20	1,76	
		2014-2015	419 466,75	8,92			
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
5C	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	2 669 482,91	92,85	2 234 576,44	77,72	2 875 000,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	1 865 059,50	89,86	1 565 363,39	75,42	2 075 472,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2024			2 695 488,90	74,03	3 641 001,00
M04.1 M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2024			91,00	67,41	135,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	432 185,18	101,80	296 974,82	69,95	424 528,00
M08	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2024					47,00
M08.6	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024			296 974,82	69,95	424 528,00
M08.6	O2 - Total des investissements	2014-2024			1 420 043,25	133,80	1 061 320,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	372 238,23	99,26	372 238,23	99,26	375 000,00

Domaine prioritaire 5E							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
5E	T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)	2014-2024			0,02	67,89	0,03
		2014-2023			0,02	67,89	
		2014-2022			0,02	67,89	
		2014-2021			0,02	67,89	
		2014-2020			0,02	67,89	
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
	Nombre d'Ha boisés (Ha)	2014-2024					2 780,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
5E	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	1 271 436,52	87,97	1 203 387,34	83,26	1 445 333,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	1 271 436,52	87,97	1 203 387,34	83,26	1 445 333,00
M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024			1 203 387,34	83,26	1 445 333,00
M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	2014-2024			430,37	71,37	603,00

Domaine prioritaire 6B							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible 2025
6B	T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	2014-2024			257,35	223,78	115,00
		2014-2023			243,69	211,90	
		2014-2022			188,08	163,55	
		2014-2021			183,23	159,33	
		2014-2020			152,62	132,71	
		2014-2019			57,33	49,85	
		2014-2018			7,00	6,09	
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
	T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)	2014-2024					0,00
		2014-2023					
		2014-2022					
		2014-2021					
		2014-2020					
		2014-2019					
		2014-2018			64,00		
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
	T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)	2014-2024			64,00	100,00	64,00
		2014-2023			64,00	100,00	
		2014-2022			64,00	100,00	
		2014-2021			64,00	100,00	
		2014-2020			64,00	100,00	
		2014-2019			64,00	100,00	
		2014-2018			64,00	100,00	
		2014-2017			64,00	100,00	
		2014-2016			64,00	100,00	
		2014-2015			26,15	40,86	
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
6B	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	71 494 679,85	147,56	48 911 500,27	100,95	48 450 224,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024	71 494 679,85	147,56	48 911 500,27	100,95	48 450 224,00
M19	O18 - Population concernée par les groupes d'action locale	2014-2024			2 079 818,00	100,00	2 079 818,00

M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés	2014-2024			21,00	100,00	21,00
M19.1	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024			764 409,65	99,18	770 748,00
M19.2	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024			39 214 842,66	104,74	37 440 654,00
M19.3	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024			1 507 260,55	91,47	1 647 741,00
M19.4	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2024			7 424 987,41	86,43	8 591 081,00

Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Total de contrôle	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
AIR Financial Annex 2014FR06RDRP053	Annexe financière (systèmes)	21-08-2025		Ares(2025)6815131	2077314301	AIRfinancialAnnex2014FR06RDRP053_fr.pdf	22-08-2025	n0020pi2
Résumé à l'intention des citoyens 2024	Résumé à l'intention des citoyens	21-08-2025		Ares(2025)6815131	2463964804	Résumé Citoyen 2024	22-08-2025	n0020pi2
Bilan de la communication 2024	Autre annexe	21-08-2025		Ares(2025)6815131	1621260990	Bilan de la communication 2024	22-08-2025	n0020pi2

SECTION 11

11. TABLEAUX DÉTAILLÉS D'ENCODAGE DES INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME ET VALEURS CIBLES CHIFFRÉES

11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire – DONNÉES ANNUELLES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques	dont Instrument de l'Union européenne pour la relance
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	-2 520 892,18	-762 705,03
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P2	2A	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P2	2A	-2 520 892,18	-762 705,03
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	344 017,80	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P2	2B	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P2	2B	344 017,80	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	39 711,73	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P3	3A	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P3	3A	39 711,73	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P4		0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P4		0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	-998 617,51	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P5	5B	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P5	5B	-998 617,51	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P5	5C	0,00	0,00

M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P5	5C	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques				-3 135 780,16	-762 705,03
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement			0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions			-3 135 780,16	-762 705,03
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P2	2B	0,00	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P2	2B	0,00	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement			0,00	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions			0,00	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques		P4		-424 310,74	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P4		0,00	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P4		-424 310,74	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques				-424 310,74	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement			0,00	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions			-424 310,74	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P4		0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P4		0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P5	5C	0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P5	5C	0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00	0,00

M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P5	5E	0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P5	5E	0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement			0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions			0,00	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00	0,00

M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M10		O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M10		O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	5 405 298,35	4 676 011,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques		P4		2 908 853,72	0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques				8 314 152,07	4 676 011,00
M13		O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M13		O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	1 239 064,65	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P2	2A	0,00	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P2	2A	1 239 064,65	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P5	5C	0,00	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P5	5C	0,00	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques				1 239 064,65	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement			0,00	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions			1 239 064,65	0,00
M19		O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	18 555 523,87	0,00
M19		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P6	6B	0,00	0,00
M19		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P6	6B	18 555 523,87	0,00
M19		O1 - Total des dépenses publiques				18 555 523,87	0,00
M19		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement			0,00	0,00
M19		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions			18 555 523,87	0,00
M19		O20 - Nombre de projets Leader soutenus	par l'IF				
M19	M19.1	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	0,00	0,00

M19	M19.2	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	16 014 965,14	0,00
M19	M19.3	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	363 727,17	0,00
M19	M19.4	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	2 176 831,56	0,00
M20		O1 - Total des dépenses publiques				-188 679,25	-100 000,00

11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire

Tableau B1: réalisations accomplies (RAMO) – DONNÉES CUMULÉES

M04 - Investissements physiques (article 17)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2024)	dont Instrument de l'Union européenne pour la relance
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	231 806 475,42	24 648 741,95
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P2	2A	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P2	2A	231 806 475,42	24 648 741,95
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P2	2B	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P2	2B	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	72 280 701,56	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P3	3A	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P3	3A	72 280 701,56	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P4		8 623 368,05	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P4		0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P4		8 623 368,05	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	27 500 005,49	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P5	5B	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P5	5B	27 500 005,49	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	1 565 363,39	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P5	5C	0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations	P5	5C	1 565 363,39	0,00

			soutenues par les subventions				
M04		O1 - Total des dépenses publiques				341 775 913,91	24 648 741,95
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF			0,00	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions			341 775 913,91	24 648 741,95
M04		O2 - Total des investissements		P2	2A	889 765 289,13	89 494 868,79
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P2	2A	0,00	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P2	2A	889 765 289,13	89 494 868,79
M04		O2 - Total des investissements		P2	2B	0,00	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P2	2B	0,00	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P2	2B	0,00	0,00
M04		O2 - Total des investissements		P3	3A	413 722 097,95	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P3	3A	0,00	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P3	3A	413 722 097,95	0,00
M04		O2 - Total des investissements		P4		10 796 788,30	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P4		0,00	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P4		10 796 788,30	0,00
M04		O2 - Total des investissements		P5	5B	69 350 655,39	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P5	5B	0,00	0,00

			de roulement et la subvention, le cas échéant)				
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P5	5B	69 350 655,39	0,00
M04		O2 - Total des investissements		P5	5C	2 695 488,90	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P5	5C	0,00	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P5	5C	2 695 488,90	0,00
M04		O2 - Total des investissements				1 386 330 319,67	89 494 868,79
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)			0,00	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions			1 386 330 319,67	89 494 868,79
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	9 178,00	805,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P2	2A	0,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P2	2A	9 178,00	805,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	0,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P2	2B	0,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P2	2B	0,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	239,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P3	3A	0,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P3	3A	239,00	0,00

M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		254,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P4		0,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P4		254,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	1 292,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P5	5B	0,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P5	5B	1 292,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	91,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P5	5C	0,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P5	5C	91,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				11 054,00	805,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]			0,00	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions			11 054,00	805,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2A	9 178,00	805,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P2	2A	9 178,00	805,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P2	2A	0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P2	2B	0,00	0,00

M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P2	2B	0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P3	3A	0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P3	3A	0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P3	3A	0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P4		0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P4		0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P4		0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5B	1 292,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P5	5B	1 292,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P5	5B	0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P5	5C	0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P5	5C	0,00	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				10 470,00	805,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions			10 470,00	805,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)			0,00	0,00
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	231 806 475,42	24 648 741,95
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00	0,00
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	0,00	0,00
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	27 500 005,49	0,00

M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques				259 306 480,91	24 648 741,95
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	9 178,00	805,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	0,00	0,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	0,00	0,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00	0,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	1 292,00	0,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00	0,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				10 470,00	805,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2A	9 178,00	805,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P3	3A	0,00	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P4		0,00	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5B	1 292,00	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				10 470,00	805,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	0,00	0,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00	0,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	72 280 701,56	0,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	0,00	0,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques				72 280 701,56	0,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	0,00	0,00

M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	0,00	0,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	239,00	0,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00	0,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	0,00	0,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00	0,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				239,00	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	0,00	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	0,00	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	0,00	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	1 565 363,39	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques				1 565 363,39	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	0,00	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	0,00	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	0,00	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	0,00	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	91,00	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				91,00	0,00
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	0,00	0,00
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00	0,00
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	0,00	0,00
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P4		8 623 368,05	0,00
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	0,00	0,00

M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques				8 623 368,05	0,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	0,00	0,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	0,00	0,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	0,00	0,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		254,00	0,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	0,00	0,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00	0,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				254,00	0,00

M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2024)	dont Instrument de l'Union européenne pour la relance
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	75 374 344,48	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P2	2B	0,00	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P2	2B	75 374 344,48	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques				75 374 344,48	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF			0,00	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions			75 374 344,48	0,00
M06		O2 - Total des investissements		P2	2B	0,00	0,00
M06		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P2	2B	0,00	0,00
M06		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P2	2B	0,00	0,00
M06		O2 - Total des investissements				0,00	0,00
M06		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)			0,00	0,00
M06		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions			0,00	0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	4 527,00	0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P2	2B	0,00	0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Actions/opérations soutenues par les subventions	P2	2B	4 527,00	0,00

M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				4 527,00	0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)			0,00	0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Actions/opérations soutenues par les subventions			4 527,00	0,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	4 527,00	0,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P2	2B	4 527,00	0,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P2	2B	0,00	0,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				4 527,00	0,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions			4 527,00	0,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)			0,00	0,00
M06	M06.1	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	75 374 344,48	0,00
M06	M06.1	O1 - Total des dépenses publiques				75 374 344,48	0,00
M06	M06.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	4 527,00	0,00
M06	M06.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				4 527,00	0,00
M06	M06.2	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00	0,00
M06	M06.2	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M06	M06.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00	0,00
M06	M06.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00	0,00
M06	M06.3	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00	0,00
M06	M06.3	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M06	M06.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00	0,00
M06	M06.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00	0,00

M06	M06.4	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00	0,00
M06	M06.4	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M06	M06.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00	0,00
M06	M06.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00	0,00
M06	M06.5	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00	0,00
M06	M06.5	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M06	M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00	0,00
M06	M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00	0,00

M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2024)	dont Instrument de l'Union européenne pour la relance
M07		O1 - Total des dépenses publiques		P4		23 683 232,40	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P4		0,00	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P4		23 683 232,40	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques				23 683 232,40	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF			0,00	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions			23 683 232,40	0,00
M07		O2 - Total des investissements		P4		26 236 180,95	0,00
M07		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P4		0,00	0,00
M07		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P4		26 236 180,95	0,00
M07		O2 - Total des investissements				26 236 180,95	0,00
M07		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)			0,00	0,00
M07		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions			26 236 180,95	0,00
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		736,00	0,00
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P4		0,00	0,00
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P4		736,00	0,00
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				736,00	0,00

M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]			0,00	0,00
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions			736,00	0,00
M07	M07.1; M07.6	O1 - Total des dépenses publiques		P4		23 683 232,40	0,00
M07	M07.1; M07.6	O1 - Total des dépenses publiques				23 683 232,40	0,00
M07	M07.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle	P4		34,00	0,00
M07	M07.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages	P4		0,00	0,00
M07	M07.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle			34,00	0,00
M07	M07.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages			0,00	0,00
M07	M07.1; M07.2; M07.4; M07.5; M07.6; M07.7; M07.8	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)		P4		0,00	0,00
M07	M07.1; M07.2; M07.4; M07.5; M07.6; M07.7; M07.8	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)				0,00	0,00
M07	M07.2; M07.3; M07.4; M07.5; M07.6; M07.7; M07.8	O2 - Total des investissements		P4		26 236 180,95	0,00
M07	M07.2; M07.3; M07.4; M07.5; M07.6; M07.7; M07.8	O2 - Total des investissements				26 236 180,95	0,00
M07	M07.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00	0,00
M07	M07.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00	0,00
M07	M07.3	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit	P4		0,00	0,00
M07	M07.3	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit	P4		0,00	0,00
M07	M07.3	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit			0,00	0,00
M07	M07.3	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit			0,00	0,00
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC	P4		0,00	0,00

			(infrastructure passive, centre informatique...)				
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne	P4		0,00	0,00
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)	P4		0,00	0,00
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)	P4		0,00	0,00
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)			0,00	0,00
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne			0,00	0,00
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)			0,00	0,00
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)			0,00	0,00
M07	M07.3	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit	P4		0,00	0,00
M07	M07.3	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit	P4		0,00	0,00
M07	M07.3	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit			0,00	0,00
M07	M07.3	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit			0,00	0,00
M07	M07.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00	0,00
M07	M07.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00	0,00
M07	M07.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00	0,00
M07	M07.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00	0,00
M07	M07.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		702,00	0,00
M07	M07.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				702,00	0,00
M07	M07.7	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00	0,00

M07	M07.7	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00	0,00
M07	M07.8	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00	0,00
M07	M07.8	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00	0,00

M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2024)	dont Instrument de l'Union européenne pour la relance
M08		O1 - Total des dépenses publiques		P4		403 943,53	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P4		0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P4		403 943,53	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	296 974,82	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P5	5C	0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P5	5C	296 974,82	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	1 203 387,34	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P5	5E	0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P5	5E	1 203 387,34	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques				1 904 305,69	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF			0,00	0,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions			1 904 305,69	0,00
M08		O2 - Total des investissements		P4		601 972,81	0,00
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P4		0,00	0,00
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P4		601 972,81	0,00
M08		O2 - Total des investissements		P5	5C	1 420 043,25	0,00
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P5	5C	0,00	0,00

M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P5	5C	1 420 043,25	0,00
M08		O2 - Total des investissements		P5	5E	1 982 190,23	0,00
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P5	5E	0,00	0,00
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P5	5E	1 982 190,23	0,00
M08		O2 - Total des investissements				4 004 206,29	0,00
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)			0,00	0,00
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions			4 004 206,29	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		16,00	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P4		0,00	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P4		16,00	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	32,00	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P5	5C	0,00	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P5	5C	32,00	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	64,00	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P5	5E	0,00	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P5	5E	64,00	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				112,00	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur			0,00	0,00

			compte au moyen d'une garantie)]				
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions			112,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P4		16,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P4		16,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P4		0,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	32,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P5	5C	32,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P5	5C	0,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5E	64,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P5	5E	64,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P5	5E	0,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				112,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions			112,00	0,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)			0,00	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P4		0,00	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5E	1 203 387,34	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement			1 203 387,34	0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P4		0,00	0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5E	64,00	0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement			64,00	0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P4		0,00	0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5C	0,00	0,00

M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5E	430,37	0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement			430,37	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P4		0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement			0,00	0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P4		0,00	0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement			0,00	0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P4		0,00	0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement			0,00	0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M08	M08.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P4		0,00	0,00
M08	M08.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00	0,00
M08	M08.4	O5 - Superficie totale (ha)		P4		0,00	0,00
M08	M08.4	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.4	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.4	O5 - Superficie totale (ha)				0,00	0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques				0,00	0,00
M08	M08.5	O2 - Total des investissements		P4		0,00	0,00

M08	M08.5	O2 - Total des investissements		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.5	O2 - Total des investissements		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.5	O2 - Total des investissements				0,00	0,00
M08	M08.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00	0,00
M08	M08.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00	0,00
M08	M08.5	O5 - Superficie totale (ha)		P4		0,00	0,00
M08	M08.5	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.5	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.5	O5 - Superficie totale (ha)				0,00	0,00
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00	0,00
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	296 974,82	0,00
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques				296 974,82	0,00
M08	M08.6	O2 - Total des investissements		P4		0,00	0,00
M08	M08.6	O2 - Total des investissements		P5	5C	1 420 043,25	0,00
M08	M08.6	O2 - Total des investissements		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.6	O2 - Total des investissements				1 420 043,25	0,00
M08	M08.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00	0,00
M08	M08.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	32,00	0,00
M08	M08.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				32,00	0,00

M16 - Coopération (article 35)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2024)	dont Instrument de l'Union européenne pour la relance
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P2	2A	4 660 507,11	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF		P2	2A	0,00	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P5	5C	0,00	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF		P5	5C	0,00	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI					4 660 507,11	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF				0,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P2	2A	54,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	par l'IF		P2	2A	0,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P5	5C	0,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	par l'IF		P5	5C	0,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes,				54,00	0,00

				développement de produits...)					
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	par l'IF				0,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de groupes du PEI soutenus				6,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	instituts de recherche			4,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	PME			6,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	exploitants agricoles			3,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	conseillers			22,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	autres (autres organismes publics...)			24,00	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	ONG			1,00	0,00
M16		O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI	par l'IF		P2	2A	0,00	0,00
M16		O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI	par l'IF		P5	5C	0,00	0,00
M16		O17 - Nombre d'opérations de	hors PEI	par l'IF				0,00	0,00

		coopération soutenues (autres que le PEI)							
M16	M16.0	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.0	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00	0,00
M16	M16.0	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00	0,00
M16	M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF		P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P5	5C	372 238,23	0,00
M16	M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF		P5	5C	0,00	0,00
M16	M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI					372 238,23	0,00
M16	M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF					
M16	M16.2	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.2	O17 - Nombre d'opérations de	hors PEI			P5	5C	0,00	0,00

		coopération soutenues (autres que le PEI)							
M16	M16.2	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00	0,00
M16	M16.3	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.3	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00	0,00
M16	M16.3	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00	0,00
M16	M16.4	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.4	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00	0,00
M16	M16.4	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00	0,00
M16	M16.5	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.5	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P5	5C	0,00	0,00
M16	M16.5	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI					0,00	0,00
M16	M16.5	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.5	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00	0,00
M16	M16.5	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00	0,00
M16	M16.6	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.6	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00	0,00
M16	M16.6	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00	0,00
M16	M16.7	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.7	O17 - Nombre d'opérations de	hors PEI			P5	5C	7,00	0,00

		coopération soutenues (autres que le PEI)							
M16	M16.7	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					7,00	0,00
M16	M16.8	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.8	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00	0,00
M16	M16.8	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00	0,00
M16	M16.9	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00	0,00
M16	M16.9	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00	0,00
M16	M16.9	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00	0,00

Tableau B2.1: réalisations Leader accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Indicateur	Sous-mesure	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2024)	dont Instrument de l'Union européenne pour la relance
M19	O1 - Total des dépenses publiques		Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.1	aide à l'élaboration d'une stratégie locale de développement	P6	6B	764 409,65	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.1	kit de démarrage Leader	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6B) auquel contribue le projet)	P6	6B	39 214 842,66	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (3A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5E) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (2B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (DP supplémentaire) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00

M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (2A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5D) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (3B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.3	aide à la coopération interterritoriale (projets)	P6	6B	1 507 260,55	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.3	soutien technique préparatoire pour des projets de coopération	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.3	aide à la coopération transnationale (projets)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.4	aide à l'animation de la stratégie locale de développement	P6	6B	7 424 987,41	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.4	aide aux frais de fonctionnement de la stratégie locale de développement	P6	6B	0,00	0,00
M19	O18 - Population concernée par les groupes d'action locale			P6	6B	2 079 818,00	0,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés			P6	6B	21,00	0,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés		multi-fonds	P6	6B	21,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus		par l'IF	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6B) auquel contribue le projet)	P6	6B	588,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (3A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5E))	P6	6B	0,00	0,00

			auquel contribue le projet)				
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (2B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (DP supplémentaire) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (2A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5D) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (3B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00	0,00
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		par l'IF	P6	6B	0,00	0,00

M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération interterritoriale	P6	6B	27,00	0,00
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération transnationale	P6	6B	0,00	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		organismes publics	P6	6B	423,00	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		autres	P6	6B	0,00	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		GAL	P6	6B	167,00	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		PME	P6	6B	41,00	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		ONG	P6	6B	166,00	0,00
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération interterritoriale	P6	6B	2,00	0,00
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération transnationale	P6	6B	0,00	0,00

Tableau B2.2: données Leader pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Valeur (données cumulées pour 2014-2024)	dont Instrument de l'Union européenne pour la relance
M19	P1	1A	O1 - Total des dépenses publiques		0,00	0,00
M19	P1	1B	T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00	0,00
M19	P1	1C	O12 - Nombre de participants aux formations		0,00	0,00
M19	P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00	0,00
M19	P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux des subventions	0,00	0,00
M19	P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	0,00	0,00
M19	P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00	0,00
M19	P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux des subventions	0,00	0,00
M19	P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	0,00	0,00
M19	P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00	0,00
M19	P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux des subventions		0,00
M19	P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	0,00	0,00
M19	P3	3B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00	0,00
M19	P3	3B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux des subventions		0,00
M19	P3	3B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	0,00	0,00
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00	0,00
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00	0,00
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00	0,00
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00	0,00
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00	0,00
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00	0,00
M19	P5	5A	O5 - Superficie totale (ha)		0,00	0,00
M19	P5	5B	O2 - Total des investissements		0,00	0,00
M19	P5	5B	O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	0,00	0,00
M19	P5	5B	O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF	0,00	0,00

M19	P5	5C	O2 - Total des investissements		0,00	0,00
M19	P5	5C	O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	0,00	0,00
M19	P5	5C	O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF	0,00	0,00
M19	P5	5D	O5 - Superficie totale (ha)		0,00	0,00
M19	P5	5D	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)		0,00	0,00
M19	P5	5E	O5 - Superficie totale (ha)		0,00	0,00
M19	P6	6A	R21 / T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)		257,35	0,00
M19	P6	6B	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autres	2 079 818,00	0,00
M19	P6	6C	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	IT	0,00	0,00

Tableau B2.3: suivi de l'assistance technique – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Valeur du tableau B2.3	dont Instrument de l'Union européenne pour la relance
M20	M20.1	O1 - Total des dépenses publiques	coûts administratifs (personnel, matériel...)	Total	16 834 763,32	1 723 590,32
M20	M20.1	O1 - Total des dépenses publiques	autres coûts (études, formations...)	Total	0,00	0,00
M20	M20.2	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique		0,00	0,00
M20	M20.2	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique	dont aide à l'établissement et au fonctionnement du RRN	0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques		0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes		0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)		0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00	0,00

M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'exemples de projets recueillis et diffusés par le RRN		0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne		0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)		0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN		0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00	0,00
M20	M20.2	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé			0,00	0,00
M20	M20.2	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de	dont celles auxquelles le RRN a activement contribué		0,00	0,00

		développement rural auxquelles le RRN a participé				
--	--	--	--	--	--	--

Tableau B3: suivi annuel des mesures par zone, multi-annuelles et par unité de gros bétail (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES ANNUELLES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données ANNUELLES)	dont Instrument de l'Union européenne pour la relance
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P4		0,00	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00	0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P4		0,00	0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00	0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P4		0,00	0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P4		0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00	0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P4		0,00	0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00	0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P4		0,00	0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5C	0,00	0,00

M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00	0,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00	0,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques			P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques			P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques					0,00	0,00
M08	M08.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		0,00	0,00
M08	M08.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00	0,00
M08	M08.3	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00	0,00
M08	M08.3	O5 - Superficie totale (ha)			P5	5C	0,00	0,00
M08	M08.3	O5 - Superficie totale (ha)			P5	5E	0,00	0,00
M08	M08.3	O5 - Superficie totale (ha)					0,00	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P4		0,00	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	autres				0,00	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		0,00	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		0,00	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		17 973,87	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail			17 973,87	0,00

				du sol réduit, agriculture de conservation				
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		98 931,88	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			98 931,88	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		47 505,26	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			47 505,26	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		0,00	0,00

M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			0,00	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		6 205 191,87	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			6 205 191,87	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		6 616 636,72	0,00
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				6 616 636,72	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P4		0,00	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	autres				0,00	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		0,00	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		0,00	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		154,47	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			154,47	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle	P4		702,85	0,00

				(par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies				
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			702,85	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		0,00	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			0,00	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		0,00	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			0,00	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		27 601,97	0,00

M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			27 601,97	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		472,34	0,00
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				472,34	0,00
M10	M10.1	O6 - Surface physique bénéficiant d'un soutien (ha)					33 677,48	0,00
M10	M10.1	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		1 092,00	0,00
M10	M10.1	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					1 092,00	0,00
M10	M10.2	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P4		0,00	0,00
M10	M10.2	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales				0,00	0,00
M10	M10.2	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P4		0,00	0,00
M10	M10.2	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales				0,00	0,00
M10	M10.2	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		0,00	0,00
M10	M10.2	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					0,00	0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	5 693 918,00	4 690 129,70
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P4		3 272 144,47	0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques					8 966 062,47	4 690 129,70
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P3	3A	2 847,00	2 245,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		285,00	0,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					3 132,00	2 245,00
M11	M11.1	O5 - Superficie totale (ha)			P3	3A	0,00	0,00
M11	M11.1	O5 - Superficie totale (ha)			P4		22 487,36	0,00
M11	M11.1	O5 - Superficie totale (ha)					22 487,36	0,00
M11	M11.2	O5 - Superficie totale (ha)			P3	3A	2 052,47	0,00
M11	M11.2	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00	0,00
M11	M11.2	O5 - Superficie totale (ha)					2 052,47	0,00

M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		0,00	0,00
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00	0,00
M13	M13.1	O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00	0,00
M13	M13.1	O1 - Total des dépenses publiques					0,00	0,00
M13	M13.1	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00	0,00
M13	M13.1	O5 - Superficie totale (ha)					0,00	0,00
M13	M13.2	O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00	0,00
M13	M13.2	O1 - Total des dépenses publiques					0,00	0,00
M13	M13.2	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00	0,00
M13	M13.2	O5 - Superficie totale (ha)					0,00	0,00
M13	M13.3	O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00	0,00
M13	M13.3	O1 - Total des dépenses publiques					0,00	0,00
M13	M13.3	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00	0,00
M13	M13.3	O5 - Superficie totale (ha)					0,00	0,00

Tableau B4: total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques – données cumulées ANNÉE 2024 (total domaine prioritaire programmé)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		5 032 745,34
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	236 466 982,53
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	75 374 344,48
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	106 819 525,15
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4		315 983 194,63
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	27 500 005,49
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	2 234 576,44
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	1 203 387,34
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	48 911 500,27
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	
O1 - Total des dépenses publiques			814 493 516,33

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Ventilation P4: Total des dépenses publiques – données cumulées ANNÉE 2024 (total des dépenses publiques de toutes les opérations P4 contribuant à chaque domaine prioritaire P4 individuel – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	51 891 237,98
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	257 722 353,77
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	0,00

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques – données cumulées ANNÉE 2024 (total des dépenses publiques de toutes les opérations ayant une contribution supplémentaire à d’autres domaines prioritaires – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		48 911 500,27
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	339 341 332,59
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	339 341 332,59
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	161 474 919,56
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	373 450 058,04
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	601 919 735,36
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	606 580 242,47
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	99 535 235,58
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	3 065 725,55
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	12 546 616,60
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	40 722 103,21
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	65 746 263,59
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	0,00

11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES

Tableau C1.1: suivi des réalisations ventilées par type de zone – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Données cumulées pour 2014- année 2024
M04	M04.1; M04.2; M04.3; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	spécifiques	590 872,96
M04	M04.1; M04.2; M04.3; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	montagne	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.3; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	autres	13 168,00
M04	M04.1; M04.2; M04.3; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		335 940 675,12
M04	M04.1; M04.2; M04.3; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total		336 544 716,08
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	spécifiques	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	montagne	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	autres	304 837,19
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		75 069 507,29
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O1 - Total des dépenses publiques	Total		75 374 344,48

Tableau C1.2 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année 2024
M10		O1 - Total des dépenses publiques		229 243 954,66
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	11 311 737,51
M15		O1 - Total des dépenses publiques		
M15	M15.1	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	0,00

Tableau C1.3 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année 2024
		O1 - Total des dépenses publiques		565 288 693,04
	M04.1; M06.1; M06.3; M10.1; M10.2; M12.1; M12.2; M12.3; M13.1; M13.2; M13.3; M14.1	O1 - Total des dépenses publiques	dont exploitations biologiques	124 363 512,47

Tableau C2.1: suivi des réalisations ventilées par âge et genre – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Données cumulées pour 2014-année 2024
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2A	7 104,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	643,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	648,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	108,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	675,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2A	9 178,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P3		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P3		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P3		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		0,00

M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P4		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5		1 077,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5		9,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5		70,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5		36,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5		100,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P5		1 292,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2A	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2A	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	1,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	1 018,00

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	3 497,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	4,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	7,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2B	4 527,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P3		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P3		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P3		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P4		0,00

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P5		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P6		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P6		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P6		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P6		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P6		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P6		0,00

Tableau C2.2: suivi des réalisations ventilées par type de secteur agricole – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Données cumulées pour 2014-année 2024
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)		46 955 885,34
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	46 955 885,34
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures		7 543 284,90
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	7 543 284,90
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores		78 985 178,58
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	78 985 178,58
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes		739 677,31
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	739 677,31
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage		18 478 658,95
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	18 478 658,95
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)		10 602 138,47
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	10 602 138,47
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Vin		0,00

M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total		268 625 205,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	268 625 205,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture		3 807 244,17
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	3 807 244,17
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Lait		101 513 137,28
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	101 513 137,28
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)		81,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	81,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures		550,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	550,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores		3 333,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	3 333,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes		46,00

M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	46,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage		869,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	869,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)		543,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	543,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin		0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total		9 906,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	9 906,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture		235,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	235,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait		4 249,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	4 249,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)		135 504,50

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	135 504,50
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures		766 927,57
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	766 927,57
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores		2 069 170,70
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	2 069 170,70
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes		53 380,59
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	53 380,59
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage		1 886 758,39
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	1 886 758,39
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)		6 755 510,30
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	6 755 510,30
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Vin		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total		20 528 727,71

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	20 528 727,71
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture		2 367 431,41
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	Montant engagé pour les subventions	2 367 431,41
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Lait		6 494 044,25
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	6 494 044,25
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)		1,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	1,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures		54,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	54,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores		173,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	173,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes		7,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	7,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage		155,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	155,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)		349,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	349,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total		1 524,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total		1 524,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	1 524,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture		182,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	182,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait		603,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	603,00

Tableau C2.3: suivi des réalisations ventilées par taille – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Données cumulées pour 2014-année 2024
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha		26 298 202,41
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	26 298 202,41
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha		10 343 581,50
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	10 343 581,50
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha		196 505 591,20
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	196 505 591,20
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total		245 490 395,90
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	245 490 395,90
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha		5 138 552,01
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	5 138 552,01
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha		7 204 468,78
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	7 204 468,78
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha		1 288,00

M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	1 288,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha		403,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	403,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha		7 462,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	7 462,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total		9 673,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	9 673,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha		219,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	219,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha		301,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	301,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha		4 661 458,79
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	4 661 458,79
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha		3 321 895,48

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	3 321 895,48
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha		10 832 355,10
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	10 832 355,10
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total		22 737 012,80
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Total	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	22 737 012,80
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha		1 535 887,95
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	1 535 887,95
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha		2 385 415,48
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	2 385 415,48
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha		281,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	281,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha		182,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	182,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha		828,00

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	828,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total		1 489,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	1 489,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha		86,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	86,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha		112,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	112,00

Tableau C2.4: Suivi des opérations soutenues concernant l'intégration des ressortissants de pays tiers (art. 14 modifié du règlement 808/2014) - VALEUR CUMULÉE

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Données cumulées pour 2014- année 2024
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	0,00
O1 - Total des dépenses publiques			0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3B	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4	4A	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4	4B	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4	4C	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5A	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5D	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5E	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P6	6A	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P6	6B	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P6	6C	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P2	2A	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P2	2B	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P3	3A	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P3	3B	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P4	4A	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P4	4B	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P4	4C	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5A	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5B	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5C	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5D	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5E	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P6	6A	0,00

O12 - Nombre de participants aux formations	P6	6B	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P6	6C	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations			0,00

Tableau C2.5: Suivi des opérations bénéficiant d'un soutien en faveur de l'atténuation des effets de la crise de la COVID-19 et des actions de relance [article 14 modifié du règlement 808/2014] — CUMUL

Mesure	Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Données cumulées pour 2014-année 2024
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	24 648 741,95
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques			24 648 741,95
M04	O2 - Total des investissements	P2	2A	89 494 868,79
M04	O2 - Total des investissements	P2	2B	0,00
M04	O2 - Total des investissements	P3	3A	0,00
M04	O2 - Total des investissements	P4		0,00
M04	O2 - Total des investissements	P5	5B	0,00
M04	O2 - Total des investissements	P5	5C	0,00
M04	O2 - Total des investissements			89 494 868,79
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	805,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			805,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P2	2A	805,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P2	2B	0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P3	3A	0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P4		0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P5	5B	0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P5	5C	0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			805,00
M04	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)	P2	2A	0,00
M04	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)	P2	2B	0,00
M04	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)	P3	3A	0,00
M04	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)	P4		0,00
M04	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)	P5	5B	0,00

M04	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)	P5	5C	0,00
M04	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)			0,00
M06	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	0,00
M06	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M06	O2 - Total des investissements	P2	2B	0,00
M06	O2 - Total des investissements			0,00
M06	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	0,00
M06	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M06	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P2	2B	0,00
M06	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			0,00
M07	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M07	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M07	O2 - Total des investissements	P4		0,00
M07	O2 - Total des investissements			0,00
M07	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M07	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M07	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	P4		0,00
M07	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)			0,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	0,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M10	O1 - Total des dépenses publiques	P4		8 575 657,84
M10	O1 - Total des dépenses publiques			8 575 657,84
M11	O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	12 626 214,48
M11	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques			12 626 214,48
M13	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M13	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M16	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	P2	2A	0,00
M16	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	P5	5C	0,00
M16	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien			0,00
M16	O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	P2	2A	0,00
M16	O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et	P5	5C	0,00

	nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI			
M16	O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI			0,00
M16	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	P2	2A	0,00
M16	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	P5	5C	0,00
M16	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)			0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M20	O1 - Total des dépenses publiques			

Tableau C2.6: Suivi des opérations bénéficiant d'un soutien en faveur de l'atténuation des effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des actions de relance [article 14 modifié du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014] — CUMUL

Mesure	Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Données cumulées pour 2014-année 2024
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M04	O2 - Total des investissements	P2	2A	0,00
M04	O2 - Total des investissements	P2	2B	0,00
M04	O2 - Total des investissements	P3	3A	0,00
M04	O2 - Total des investissements	P4		0,00
M04	O2 - Total des investissements	P5	5B	0,00
M04	O2 - Total des investissements	P5	5C	0,00
M04	O2 - Total des investissements			0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00
M04	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P2	2A	0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P2	2B	0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P3	3A	0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P4		0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P5	5B	0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	P5	5C	0,00
M04	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			0,00
M06	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	0,00
M06	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M06	O2 - Total des investissements	P2	2B	0,00
M06	O2 - Total des investissements			0,00
M06	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	0,00
M06	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00

M07	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M07	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M07	O2 - Total des investissements	P4		0,00
M07	O2 - Total des investissements			0,00
M07	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M07	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	0,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M08	O2 - Total des investissements	P4		0,00
M08	O2 - Total des investissements	P5	5C	0,00
M08	O2 - Total des investissements	P5	5E	0,00
M08	O2 - Total des investissements			0,00
M08	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M08	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00
M08	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5E	0,00
M08	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M10	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M10	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	0,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M13	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M13	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M20	O1 - Total des dépenses publiques			

11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs

Opérations approuvées

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Mesure	Sous-mesure	Sur la base des opérations approuvées (données cumulées 2014-2024)
P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	9 600,00
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	0,00
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M06	M06.1	5 342,00
P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M03		0,00
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M09		0,00
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M16	M16.4	0,00
P5	5B	O2 - Total des investissements	M04		111 913 709,18
P5	5B	O2 - Total des investissements	M07		0,00
P5	5C	O2 - Total des investissements	M04		3 493 106,44
P5	5C	O2 - Total des investissements	M06		0,00
P5	5C	O2 - Total des investissements	M07		0,00
P5	5C	O2 - Total des investissements	M08	M08.6	1 450 329,64

Objectifs atteints

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Sur la base de l'objectif atteint d'opérations achevées *
P1	1A	T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,55
P1	1B	T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00
P1	1C	T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		
P2	2A	Nombre d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		9 232,00
P2	2A	R1 / T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		26,80
P2	2B	R3 / T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		13,14
P3	3A	R4 / T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		0,00
P3	3B	R5 / T7: pourcentage d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)		0,00
P4	4A	Forêts ou autres zones boisées (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	R6 / T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		45 999,20
P4	4A	R7 / T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		2,81
P4	4B	Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		239 074,80
P4	4B	R8 / T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		14,58

P4	4B	Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4B	R9 / T11: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4C	Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	R10 / T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	R11 / T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P5	5A	R12 / T14: pourcentage des terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (domaine prioritaire 5A)		0,00
P5	5B	T15: total des investissements dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		69 350 655,39
P5	5C	T16: total des investissements dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		4 115 532,15
P5	5D	R16 / T17: pourcentage d'UGB concernées par les investissements dans la gestion du gros bétail visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		
P5	5D	Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		0,00
P5	5D	R17 / T18: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		0,00
P5	5E	Terres agricoles et forestières (ha) sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		430,37
P5	5E	R20 / T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		0,02
P6	6A	R21 / T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	femmes	0,00
P6	6A	R21 / T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	hommes	0,00
P6	6B	R22 / T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)		64,00

P6	6B	Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6B	R23 / T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)		0,00
P6	6B	R24 / T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	femmes	193,12
P6	6B	R24 / T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	hommes	64,23
P6	6C	Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6C	R25 / T24: pourcentage de la population rurale bénéficiant de nouveaux ou meilleurs services/infrastructures (TIC) (domaine prioritaire 6C)		0,00

11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES

Mesure	Mesure (code) au titre du règlement (CE) n° 1698/2005 (DM = mesure interrompue)	Total des dépenses publiques (EUR)
M01	331, 111	0,00
M02	114, 115	0,00
M03	132, 133	0,00
M04	216, 121, 125, 123	0,00
M05	126	0,00
M06	112, 141, 311,312,313	0,00
M07	321, 322, 323	0,00
M08	221, 222, 223, 226, 227, 122, 123	0,00
M09	142	0,00
M10	214	0,00
M11	214	0,00
M12	213, 224	0,00
M13	211, 212	0,00
M14	215	0,00
M15	225	0,00
M16	124	0,00
M19	411, 412, 413, 421, 431	0,00
	DM 113	0,00
	DM 131	0,00
	DM 341	0,00

11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance

Tableau F1: indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année 2024)* (A)	Ajustements/compléments (B)	AJUSTEMENT Next Generation EU (C)	Calcul du taux de réalisation (ANNÉE 2024)** (D)=(A-B-C)/E	Cible 2025 (à partir du PDR) (E)
X	P2	Total des dépenses publiques P2 (EUR)	311 841 327,01	32 637 909,93	24 648 741,95	92.85%	274 169 710,00
X	P2	Nombre d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A) + exploitations avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)	13 705,00	3 205,00	135,00	105.06%	9 866,00
X	P3	Total des dépenses publiques P3 (EUR)	106 819 525,15	258 559,54	12 626 214,48	87.94%	106 814 435,00
	P3	Nombre d'exploitations agricoles soutenues percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux/circuits	0,00			0%	0,00

		d'approvisionnement courts ou des groupements de producteurs (domaine prioritaire 3A)					
	P3	Nombre d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)	0,00			0%	0,00
X	P4	Total des dépenses publiques P4 (EUR)	315 983 194,63	85 049 386,54	8 490 689,79	90.63%	245 438 765,00
X	P4	Terres agricoles sous contrats de gestion qui contribuent à la biodiversité (ha) (domaine prioritaire 4A) + amélioration de la gestion de l'eau (ha) (domaine prioritaire 4B) + amélioration de la gestion des sols et prévention de l'érosion des sols (ha) (domaine prioritaire 4C)	285 069,97			145.7%	195 658,00
X	P5	Total des dépenses publiques P5 (EUR)	30 937 969,27	1 291 270,15		80.46%	36 847 333,00
X	P5	Nombre d'opérations d'investissements dans les économies d'énergie et l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B) + dans la production	1 415,00	81,00		87.42%	1 526,00

		d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)					
	P5	Terres agricoles et forestières sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conservation du carbone (ha) (domaine prioritaire 5E) + terres agricoles sous contrats de gestion visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou les émissions d'ammoniac (ha) (domaine prioritaire 5D) + terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (ha) (domaine prioritaire 5A)	430,37			71.37%	603,00
	P6	Nombre d'opérations bénéficiant d'un soutien visant à améliorer les services de base et les infrastructures dans les zones rurales (domaines prioritaires 6B et 6C)	0,00			0%	0,00
X	P6	Total des dépenses publiques P6 (EUR)	48 911 500,27	16 807 449,31		75.22%	42 680 224,00
X	P6	Population concernée par les groupes d'action locale (domaine prioritaire 6B)	2 079 818,00			100%	2 079 818,00

Tableau F2: autres indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année 2024)* (A)	Ajustements/compléments (B)	AJUSTEMENT Next Generation EU (C)	Calcul du taux de réalisation (ANNÉE 2024)** (D)=(A-B-C)/E	Cible 2025 (à partir du PDR) (E)
X	P3	Nombre d'entreprises IAA soutenues dans le cadre du TO 421	116,00	13,00	0,00	80.47%	128,00

11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme

Tableau G1: tableau des objectifs spécifiques

RDP

Code	Nom de l'indicateur d'objectif	Domaine prioritaire	Unité	Valeur cible pour 2025	Réalisé 2024	Observations
T6bis	Nombre d'entreprises IAA soutenues	3A	nombre d'entreprises	138,00	103,00	122 dossiers engagés au 31/12/2024
T8bis	Surface forestière concernée par les contrats Natura 2000 forestiers	4A	Hectares	20,00	0,42	Mesure plus difficile à soulever qu'initialement attendu (source DREAL) : Sur la période, il a été souvent difficile de mettre en place des contrats forestiers dans les bois privés, en raison des réticences des propriétaires à s'engager sur le long terme, et dans les bois publics, l'ONF y recourt peu car elle finance directement les travaux. De plus, la faible part de forêts Natura 2000 en Bretagne explique que les contrats concernent majoritairement des milieux non forestiers.

AIR

Aucun indicateur cible spécifique défini

Tableau G2: tableau des réalisations spécifiques

RDP

Code	Nom de l'indicateur de réalisation	Mesure	Domaine prioritaire	Unité	Résultats prévus	Réalisé 2024	Observations
O.3	Nombre d'opération natura 2000 en forêt	M07	P4	opération	18,00		

AIR

Aucun indicateur de réalisation spécifique défini

12. LÉGENDE

Priorité/Domaine prioritaire

P1: favoriser le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que dans les zones rurales
1A) Favoriser l'innovation, la coopération et le développement de la base de connaissances dans les zones rurales
1B) Renforcer les liens entre l'agriculture, la production alimentaire et la foresterie, la recherche et l'innovation, y compris aux fins d'améliorer la gestion et les performances dans le domaine de l'environnement
1C) Favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie
P2: amélioration de la viabilité des exploitations agricoles et la compétitivité de tous les types d'agriculture dans toutes les régions et promotion des technologies agricoles innovantes et de la gestion durable des forêts
2A) Améliorer les résultats économiques de toutes les exploitations agricoles et faciliter la restructuration et la modernisation des exploitations agricoles, notamment en vue d'accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché ainsi que la diversification agricole
2B) Faciliter l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés dans le secteur de l'agriculture, et en particulier le renouvellement des générations
P3: promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles, le bien-être animal ainsi que la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture
3A) Améliorer la compétitivité des producteurs primaires en les intégrant mieux dans la chaîne agroalimentaire au moyen des programmes de qualité, en conférant une valeur ajoutée aux produits agricoles, et par le biais de la promotion sur les marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts, des groupements de producteurs et des organisations interprofessionnelles
3B) Soutien à la prévention et à la gestion des risques au niveau des exploitations
P4: restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie
4A) Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité, y compris dans les zones relevant de Natura 2000, les zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les zones agricoles à haute valeur naturelle, ainsi que les paysages européens
4B) Améliorer la gestion de l'eau, y compris la gestion des engrais et des pesticides
4C) Prévenir l'érosion des sols et améliorer la gestion des sols
P5: promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente aux changements climatiques, dans les secteurs agricole et alimentaire ainsi que dans le secteur de la foresterie
5A) Développer l'utilisation efficace de l'eau dans l'agriculture
5B) Développer l'utilisation efficace de l'énergie dans l'agriculture et la transformation alimentaire
5C) Faciliter la fourniture et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, de sous-produits, des déchets, des résidus et d'autres matières premières non alimentaires à des fins de bioéconomie
5D) Réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac provenant de l'agriculture
5E) Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie
P6: promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales
6A) Faciliter la diversification, la création et le développement de petites entreprises ainsi que la création d'emplois
6B) Promouvoir le développement local dans les zones rurales
6C) Améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les zones rurales

Mesure/Sous-mesure

M01 - Transfert de connaissances et actions d'information (article 14)
M1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences
M1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information
M1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières
M02 - Services de conseil, services d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation (article 15)
M2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil
M2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier
M2.3 – Aide à la formation de conseillers
M03 - Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires (article 16)
M3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité
M3.2 – Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur
M04 - Investissements physiques (article 17)
M4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles
M4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles
M4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie
M4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques
M05 - Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques et mise en place de mesures de prévention appropriées (article 18)
M5.1 – Aide aux investissements dans des actions préventives visant à réduire les conséquences de catastrophes naturelles probables, de phénomènes climatiques défavorables et d'événements catastrophiques probables
MAide aux investissements destinés à la réhabilitation des terres agricoles et à la reconstitution du potentiel de production qui a été endommagé par des catastrophes naturelles, des phénomènes climatiques défavorables et des événements catastrophiques
M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)
M6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs
M6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales
M6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations
M6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles
M6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur
M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)
M7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle
M7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie

M7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne
M7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées
M7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle
M7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale
M7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté
M7.8 - Autres
M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)
M8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées
M8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers
M8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques
M8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques
M8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers
M8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers
M09 - Mise en place de groupements et d'organisations de producteurs (article 27)
M9.1 – Aide à l'établissement de groupements et d'organisations de producteurs dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie
M10 - Agroenvironnement - climat (article 28)
M10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques
M10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture
M11 - Agriculture biologique (article 29)
M11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique
M11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique
M12 - Paiements au titre de Natura 2000 et de la directive-cadre sur l'eau (article 30)
M12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000
M12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000
M12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique
M13 - Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques (article 31)
M13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne
M13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes
M13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques

M14 – Bien-être des animaux (article 33)
M14.1 - Paiements en faveur du bien-être des animaux
M15 - Services forestiers, environnementaux et climatiques et conservation des forêts (article 34)
M15.1 – Paiements en faveur des engagement forestiers, environnementaux et climatiques
M15.2 - Aide à la conservation et la promotion de ressources génétiques forestières
M16 - Coopération (article 35)
M16.0 - Autres
M16.1 – Aide à la mise en place et au fonctionnement des groupes opérationnels du PEI pour la productivité et le développement durable de l'agriculture
M16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies
M16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural
M16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux
M16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur
M16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels
M16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL
M16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents
M16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation
M17 – Gestion des risques (article 36)
M17.1 – Primes d'assurance concernant les cultures, les animaux et les végétaux
M17.2 – Fonds de mutualisation intervenant en cas de phénomènes climatiques défavorables, de maladies animales et végétales, d'infestations parasitaires et d'incidents environnementaux
M17.3 – Instrument de stabilisation des revenus
M18 - Financement des paiements directs nationaux complémentaires pour la Croatie (article 40)
M18 – Financement des paiements directs nationaux complémentaires pour la Croatie
M19 - Soutien au développement local Leader (CLLD - développement local mené par les acteurs locaux) (article 35 du règlement (UE) n° 1303/2013)
M19.1 - Soutien préparatoire
M19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux
M19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale
M19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation
M20 - Assistance technique demandée par les États membres (articles 51 à 54)
M20.1 – Aide à l'assistance technique (hors RRN)
M20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN

M21 - Soutien temporaire exceptionnel en faveur des agriculteurs et des PME particulièrement touchés par la crise de la COVID-19 (article 39ter)
MM21 - Soutien temporaire exceptionnel en faveur des agriculteurs et des PME particulièrement touchés par la crise de la COVID-19 (article 39ter)
M22 — Soutien temporaire exceptionnel en faveur des agriculteurs et des PME particulièrement touchés par les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie (39c)
M22.1 Soutien temporaire exceptionnel en faveur des agriculteurs et des PME particulièrement touchés par les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie
M23 - Aide supplémentaire aux États membres touchés par des catastrophes naturelles [article 6 bis du règlement (UE) 2020/2220]
M23.1 - Aide supplémentaire aux États membres touchés par des catastrophes naturelles [article 6 bis du règlement (UE) 2020/2220]
M113 - Retraite anticipée
M131 - Respect des normes fondées sur la législation de l'Union
M341 - Acquisition de compétences, animation et mise en œuvre